OLLN INFO

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be
/VilledeOLLN

bpost
PB-PP | B-022
BELGIE(N) - BELGIQUE
P 302163

n°236
Bulletin communal - Bimestriel

MAI - JUIN 2022

NUMÉRIQUE

L'infomatique au service de tous

Editeur responsable : Abdel Ben El Mostapha. Hôtel de Ville, av. des Combattants, 35 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve. Bureau de dépôt Mont-Saint-Guibert

esprit COURBEVOIE

LOUVAIN-LA-NEUVE

PHASE 2

Nouveaux appartements disponibles dans la résidence Esprit Rives

Découvrez nos **CONDITIONS de PRINTEMPS**

Un quartier à taille humaine !

Vous êtes en quête d'un lieu exceptionnel dans un centre urbain dynamique et novateur? Ce cadre idéal, beaucoup l'ont déjà adopté, comme en témoigne le succès de la première phase du projet **Esprit Courbevoie**.

Situé à deux pas de Louvain-la-Neuve, **ville vibrante et cosmopolite**, ce nouveau quartier allie à la perfection **convivialité et quiétude**. Rêvez du confort de demain dans cette cité aisément **accessible et connectée**.

A VENDRE : **STUDIOS, APPARTEMENTS 1, 2 ET 3 CH**
BUREAUX & COMMERCES

Infos et ventes :

+32.2.588.00.60
www.espritcourbevoie.be

Projet développé par :

THOMAS & PIRON BATIMENT

BESIX RED
Real Estate Development

édito

- **Editeur responsable :**
  Abdel Ben El Mostapha
- **Rédaction et crédit photographique :**
  Marie-Claire Dufrêne
  Avenue des Combattants, 35
  1340 Ottignies
  marie-claire.dufrene@olln.be
- **Encart «L'enseignement communal»:**
  service Enseignement,
  enseignement@olln.be,
  010 / 43 61 90
- **Réalisation et mise en page**
  BaaM Communication Agency
  0488 260 541
  philippe@baam-aa.be
  www.baam-aa.be
- **Publicité**
  Phillipe Musch - 0488 260 541
- **La Ville sur internet :** olln.be

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte d'Ivoire) et Leuven (Belgique).

Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour l'OLLN Info de juillet, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 30 mai.

Administration communale
Espace du Coeur de Ville 2
1340 Ottignies
010 / 43 60 00
contact@olln.be

Votre OLLN Info est imprimé sur un papier recyclé PEFC.

PEFC 10-32-2225

Chère Madame, cher Monsieur,

Une fois n'est pas coutume, une édition du bulletin communal met en lumière un service qui travaille en arrière-plan mais qui est essentiel pour le bon fonctionnement de l'administration : le service Informatique. C'est au quotidien que 6 personnes offrent leurs services à plus de 400 utilisateurs répartis sur une trentaine de sites communaux. Administration, police, CPAS, crèches, résidence, écoles, EPN, Centre Culturel, CSLI... peuvent ainsi compter sur leur support, 24h/24 et 7j/7. Un bel exemple d'équipe mutualisée pour tous ces utilisateurs et qui, pendant la crise covid, a été très réactive pour adapter le fonctionnement au télétravail, aux vidéoconférences ou encore aux retransmissions des séances du Conseil communal.
En plus d'aider les services dans le choix et la mise en œuvre de programmes appropriés, l'équipe veille aussi à mettre en place une infrastructure informatique efficace et à l'adapter aux transformations digitales rapides. Ce faisant, elle prend en compte le « principe de précaution » (en privilégiant, où c'est possible, des connexions par câbles plutôt que par ondes), est vigilante à la « fracture numérique » et reste attentive à la protection des données, leur sauvegarde et le respect de la vie privée.
De leur côté, nos services démographiques sont parfaitement efficaces dans la gestion des actes, avec la Banque de données des Actes de l'Etat Civil (BAEC) depuis sa création le 31 mars 2019.
Les directions de nos écoles ont mis en place des espaces numériques de travail au service de la différenciation et de l'individualisation des apprentissages, avec la référente numérique du service Enseignement.
Nous espérons que les pages de ce bulletin vous permettront de vous faire une idée des tâches qu'ils remplissent et de vous rendre compte combien ces services exercent un rôle important.

Bien cordialement,

Annie Galban – Leclef,
Échevine de l'Etat civil et de l'Enseignement

Philippe Delvaux
Echevin du Numérique

Sommaire

DOSSIER NUMÉRIQUE P.5
NOUVELLES DE LA VILLE P.13
ENCART ENSEIGNEMENT P.27
MOBILITÉ P.37
SOCIAL P.39
ENVIRON-NEMENT P.45
SPORT P.51
LOISIRS P.54
TRIBUNE LIBRE P.57

RISTOURNES EAU-ELECTRICITÉ
FORMULAIRES
PAGES 42-43

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE
Avenue des combattants 1
1490 Court-Saint-Etienne
Tél. : 010 62 16 62
info.cse@gpautomobile.be

CARROSSERIE GP
Grand Route 22
1435 Corbais
Tél. : 010 45 54 54
info.carrosserie@gpautomobile.be

GP Auto Mobile
DES PROS QUI OFFRENT PLUS QUE LES AUTRES

BigMat
BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

BELMECO SA

Horaire libre-service
Lundi - vendredi: 6h30 -18h00
Samedi: 7h -13h
Horaire showroom
Lundi - vendredi: 8h30 -18h00
Samedi: 8h30 -13h

Matériaux de construction,

Carrelages, sanitaires, menuiserie intérieure, peintures,...

Bigmat Grez-Doiceau
Showroom Bigmat Grez-Doiceau
infogrez@bigmat.be - showroom@bigmatgrezdoiceau.be

1390 Grez-Doiceau
Chaussée de Wavre, 362
T +32 (0)10/84.15.28
www.bigmatgrez.be

NUMÉRIQUE

7j/7, 24h/24

Une seule équipe informatique pour plusieurs « clients », dans une optique d'efficacité, d'économies d'échelle et de synergies.

Le service Informatique de la Ville compte 6 informaticiens, bientôt 7. Ils travaillent à la fois pour la Ville (écoles comprises), le CPAS (crèches comprises) et la zone de police : une exception en Brabant wallon… voire en Wallonie.

« *Nous fonctionnons ainsi depuis 2005, chacun d'entre nous pouvant intervenir sur les plus de 30 sites que nous gérons* (NDLR : outre les sites de la Ville, du CPAS et de la police, le Centre culturel, la bibliothèque d'Ottignies, le Centre sportif CSLI des Coquerées, la Maison de la Citoyenneté…). *Cela permet de réduire les coûts - le CPAS travaille sur la même infrastructure serveur que la Ville, la police aussi pour son réseau internet - et d'intervenir rapidement en cas de problème, vu la garde assurée 7jours/7, 24heures/24* », explique le responsable du service Informatique de la Ville Pierre Richard.

L'infrastructure est surveillée en permanence : les informaticiens reçoivent des sms d'alerte en cas de panne.

« *La police travaillant 24h/24, nous intervenons parfois dans la nuit. C'est rarement le cas dans les services de l'administration communale. Cela dit, si la panne a lieu le samedi, nous préférons intervenir immédiatement, hors du stress, avant l'arrivée des utilisateurs le lundi matin.* »

Plus de 500 connexions réseau et 400 postes de travail, plus de 100 imprimantes, plus de 100 applications pour les différents métiers (Urbanisme, Démographie, Travaux…), plus de 50 serveurs, 5 salles informatiques… il y a de quoi faire !

« *Sans compter la thématique de la cyber-sécurité, qui nous occupe de plus en plus. Plusieurs communes ont déjà été attaquées, Liège et Seraing dernièrement, qui ont mis entre 6 et 9 mois pour s'en remettre. Nous commandons un audit sécurité chaque année, pour avoir un regard extérieur sur les solutions que nous mettons en place afin de protéger nos installations.* »

Le service Informatique s'active à la réalisation d'un Plan, pour augmenter encore le niveau de sécurité. Il comprendra des campagnes pour sensibiliser les utilisateurs à la cyber-sécurité, puisqu'on constate que les problèmes sont souvent la conséquence d'erreurs humaines.

« *Nous allons aussi souscrire à une assurance cyber-sécurité, qui nous permettra de bénéficier de l'aide de professionnels, si nous devions malheureusement être attaqués.* » ●

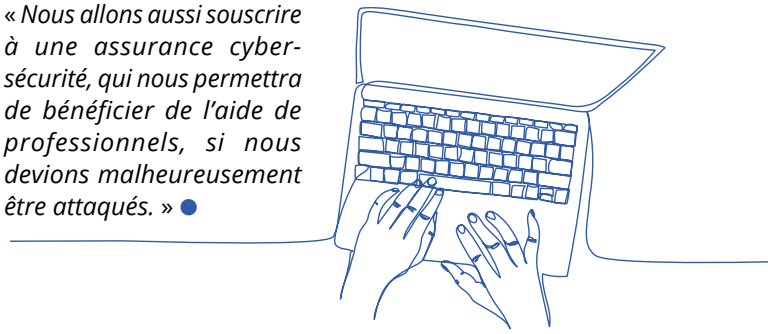

Le Conseil à l'écran

Après l'installation de micros, la salle du Conseil/des mariages de l'hôtel de ville a été équipée de caméras, pour la retransmission en direct du Conseil, de séances d'information, de conférences… sur la chaîne Youtube de la Ville et/ou sa page Facebook.

Les spécialistes de la société Solufak ont travaillé pendant quatre jours (fin février-début mars), avec notre service Informatique, pour installer et tester trois caméras dans la salle du Conseil/des mariages de l'hôtel de ville.

Une pétition qui circule parmi le public du Conseil communal pour réclamer l'installation de micros, c'est de l'histoire ancienne.

La salle du Conseil/des mariages de l'hôtel de ville a été équipée de micros de qualité (un par table de deux conseillers), au début 2020.

« *Heureusement, les enceintes prévues dès la construction de la salle ont pu être conservées, ce qui a permis de limiter le coût de la nouvelle installation à 20.000€* », détaille le responsable du service Informatique de la Ville Pierre Richard.

Une nouvelle étape vient d'être franchie avec l'installation de trois caméras dans la salle, pour la retransmission en direct du Conseil - mais aussi de séances d'information ou de conférences - sur la chaîne Youtube de la Ville et/ou sa page Facebook.

« *Le confinement a vu de plus en plus de communes s'équiper pour proposer des captations vidéo à leurs habitants contraints de suivre les débats à distance. Nous avons opté pour une solution (28.000€) entièrement automatisée, qui n'impose ni régie ni présence d'opérateurs spécialisés.* »

Les caméras (une de face et deux latérales) s'orienteront automatiquement vers les personnes qui prennent la parole, dès l'activation du micro. Le public ne sera pas filmé (droit à l'image oblige), sauf en cas d'interpellation citoyenne : à ce moment, il sera prévenu.

« *Nous avons programmé deux configurations, suivant qu'il s'agira de retransmettre le Conseil ou une séance d'information publique. Rien n'empêche d'en prévoir d'autres, la captation des mariages pourquoi pas ?!* »

Pierre Richard estime que la solution présentera encore plus d'intérêt quand elle sera complétée de la possibilité de découper les enregistrements en chapitres basés sur l'ordre du jour du Conseil. Ainsi, plutôt que de devoir suivre les 3-4 heures de débats, les citoyens pourront directement retrouver le passage qui les intéresse, en différé. Le service Informatique y travaille.

Lutte contre la fracture numérique

Notre Ville a organisé trois opérations de vente d'ordinateurs d'occasion (25€ le kit complet) :

- 100 ordinateurs suite au remplacement de matériel informatique à l'administration communale, fin 2019-début 2020 ;
- 60 ordinateurs suite au remplacement de matériel informatique au CPAS, l'été 2020 ;
- 50 ordinateurs suite au remplacement de matériel informatique à la police, début 2022.

En plus du matériel, les bénéficiaires ont reçu une carte d'accès à notre Espace Public Numérique (EPN), donnant droit à dix heures de formation.

Notre service Informatique a effectué un gros travail pour nettoyer les machines et s'assurer de leur bon fonctionnement.

L'objectif était aussi de réduire les déchets. Le service y est très attentif, en remettant les emballages aux fournisseurs, en rationnalisant le parc des imprimantes, en encourageant les impressions recto-verso…

Apprenez à l'EPN

Notre Espace Public Numérique vous accueille au boulevard Martin (Ottignies), pour des formations ou en accès libre.

Notre Ville vous propose de suivre des formations et ateliers d'apprentissage aux outils informatiques, au sein de son Espace Public Numérique (l'EPN, au n°13 du bd Martin, place du Centre, à Ottignies).

Les ordinateurs sont également mis à la disposition des citoyens en accès libre, afin de leur permettre de s'exercer, naviguer sur le web, envoyer leurs courriels, contacter leur famille par vidéo…

Le programme des formations peut être consulté sur notre site olln.be (services au public, cohésion-prévention sociales, EPN) ou envoyé par courrier si les candidats ne disposent pas d'une connexion à Internet.

Les formations/ateliers ont lieu du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 ; l'accès libre et le « coaching » individuel, le mercredi de 14 à 16h et le vendredi de 9h30 à 11h30.

Pour accéder à ces services, des cartes sont en vente au prix de 5€ à l'Accueil de l'administration communale (Espace du Cœur de Ville, 2, à Ottignies). Elles donnent droit à dix heures de formations ou d'accès libre.

Inscriptions en ligne pour ceux qui ont un accès à Internet. Pour les autres, un coup de téléphone ou une visite sur place. ●

ⓘ 010 / 43 64 84 ou epn@olln.be

Nouveau : découvrez MaSanté.be

Notre Ville a inauguré un nouveau partenariat en mars, avec la maison médicale d'Ottignies « Espace Santé ».

Deux fois par mois, la maison médicale propose des formations à l'EPN, pour apprendre le fonctionnement de la plateforme MaSanté.be. Elles sont données par l'infirmière Camille Lambert et accessibles à tous, gratuitement.

« *Un Comité de patients s'est créé au sein de la maison médicale, qui a constaté que la fracture numérique était une grande source de stress, notamment pour les personnes âgées* », explique Christine Sbolgi, coordinatrice de la promotion de la santé au sein d'Espace Santé. « *Elles ne maîtrisent pas l'usage des nouveaux outils et finissent par s'isoler. Par cette initiative, notre but est d'éviter l'exclusion. Nous n'allons pas expliquer le fonctionnement de l'ordinateur, mais nous concentrer sur la santé digitale. S'ils le désirent, les participants pourront s'inscrire à d'autres formations proposées à l'EPN.* »

MaSanté.be

Beaucoup de personnes ignorent que le portail « MaSanté.be » retrace tout leur historique de santé : les résultats des prises de sang, les anciennes échographies et radiographies… mais aussi les prescriptions de médicaments, les notices de ceux-ci…

« *Les formations permettront également d'aborder la question du consentement : à quoi s'engage-t-on quand on donne sa carte d'identité à la clinique ou à la pharmacie ?* »

Le 2e lundi du mois de 17 à 19h et le 2e jeudi du mois de 14h30 à 16h30. Prochains rendez-vous : les 9 et 12 mai, et les 9 et 13 juin.

ⓘ Inscriptions : 010 / 40 22 65

NUMÉRIQUE

Etat civil, Population

Depuis 2019, le citoyen peut demander un acte d'état civil auprès de n'importe quelle commune belge. Auparavant, l'acte devait être demandé là où il avait été établi.

Mise en service le 31 mars 2019, la Banque des Actes d'Etat Civil (BAEC) contient tous les actes d'état civil établis après cette date, et tous ceux établis avant cette date qui y ont été « migrés » par les communes. Elle remplace les anciens registres.

« *Il a été demandé aux communes de migrer l'ensemble de leurs actes d'état civil dans la BAEC* », explique Dominique Gustin, responsable du service Démographie de notre Ville. « *Certaines ont fait appel à des sociétés externes. Chez nous, malgré le nombre conséquent d'actes à migrer (toutes les naissances et décès survenus à la clinique Saint-Pierre font l'objet d'un acte d'état civil établi par nos services), ce travail a été fait - et se poursuit - par le personnel, aidé par des étudiants durant l'été, grâce à un logiciel « maison » mis au point par notre service Informatique.* »

Toutes les communes établissent désormais des actes standardisés et uniformes. Ils sont dotés d'une signature numérique, laquelle garantit l'identité de la personne qui signe et assure que les informations ne peuvent pas être modifiées par des tiers.

« *Les personnes concernées ne doivent plus signer les actes, nous devons souvent l'expliquer aux citoyens qui se présentent à nos guichets. Depuis le 31 mars 2019, l'acte d'état civil est uniquement signé par voie électronique, par le fonctionnaire compétent, à l'aide de sa propre carte d'identité électronique.* »

Les actes établis depuis l'entrée en vigueur de la BAEC sont disponibles via l'application « mon dossier ». Vous y trouverez également les différents certificats vous concernant (certificat de résidence, composition de ménage…). Pour vous connecter, un lecteur de carte d'identité est nécessaire.

Cartes d'identité et passeports: sur place !

Notre guichet électronique est de plus en plus utilisé, pour tous les documents sollicités auprès du service Population : composition de ménage, certificat et historique de résidence, extrait du casier judiciaire, certificat de vie…

« *On nous les demande aussi par mail ou téléphone. Nous envoyons tout par mail* (NDLR : par courrier, si les citoyens n'ont pas d'adresse électronique). *C'est rapide, ça évite les déplacements et réduit les frais* », note Frédéric Bultot, gestionnaire de dossiers au service Population.

La présence des citoyens reste nécessaire pour les demandes de carte d'identité, passeport, carte de riverain (pour stationner dans les zones bleues de notre ville), permis de conduire (un changement est envisagé pour le permis mais n'est pas encore d'actualité), légalisation de signature ou copie conforme, autorisation parentale (si un jeune de moins de 18 ans doit sortir du territoire sans l'un de ses deux parents), déclaration anticipée d'euthanasie ou pour activer un changement d'adresse sur la puce de sa carte d'identité.

« *La carte d'identité n'est pas obligatoire pour les moins de 12 ans, mais en cas de voyage à l'étranger, certains pays l'exigent. L'enfant doit être présent lors de la demande même s'il s'agit d'un bébé. Egalement lors du retrait pour les plus de 12 ans.* ●

Notre service Démographie (Etat civil, Population et antenne de LLN) est accessible prioritairement sur rendez-vous. Il sera bientôt possible de prendre rendez-vous en ligne, notre service informatique y travaille.

La prise de rendez-vous se fait soit par mail, soit par téléphone (du lundi de 12h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30) :

- **Etat civil : etatcivil@olln.be, 010 / 43 61 20**
- **Population (site Ottignies) : population@olln.be, 010 / 43 61 30**
- **Antenne de Louvain-la-Neuve : etrangers@olln.be, 010 / 43 61 50**

Des citoyens sollicitent nos services afin que le processus d'humusation soit enregistré dans leurs dernières volontés. Pour rappel, ce procédé n'est pas autorisé par la Wallonie.

Conseil Consultatif du Numérique

Le Conseil Consultatif du Numérique (CCN) existe depuis 2016. Il s'est réuni une quarantaine de fois (6 réunions/an en moyenne), pour organiser la Semaine du numérique, un concours 3D, des conférences-ateliers (sur l'addiction aux nouvelles technologies, l'impact des ondes sur la santé, les mondes numériques…), les opérations de vente d'ordinateurs d'occasion, une enquête sur les pratiques du numérique, des séances d'information sur des projets menés par la Ville et ses partenaires (SmartCity Livelab, fibre optique, Sharepair…)…

Une dizaine de passionnés réguliers (une quarantaine de membres, depuis la création) ont échangé au sujet des plateformes citoyennes numériques (Wallonie en Poche, Hoplr, Fluicity, MaCommunauté…), le vote électronique pour les élections, la retransmission vidéo des séances du Conseil communal, le déploiement du Wifi urbain et de la 5G, la fracture numérique, les impacts des ondes sur la santé…

Le CCN accompagne le développement de l'Espace Public Numérique EPN (visibilité, évaluation annuelle, journée porte ouverte…) depuis 2018. Les collaborations sont nombreuses, avec Webetic, le Makilab, l'UCLouvain, Digital Wallonia…

Une vingtaine de membres

Le CCN compte une vingtaine de membres aujourd'hui : des représentants des autorités communales (dont l'échevin en charge du Numérique Philippe Delvaux) et de l'administration communale, et des citoyens de notre ville intéressés par le sujet.

Le Néolouvaniste Sébastien Combéfis en est l'animateur désigné par le Conseil communal : sebastien@combefis.be

La prochaine réunion aura lieu le 20 juin. Il y sera notamment question du programme de la Semaine du numérique.

Nouveau réseau de fibre optique

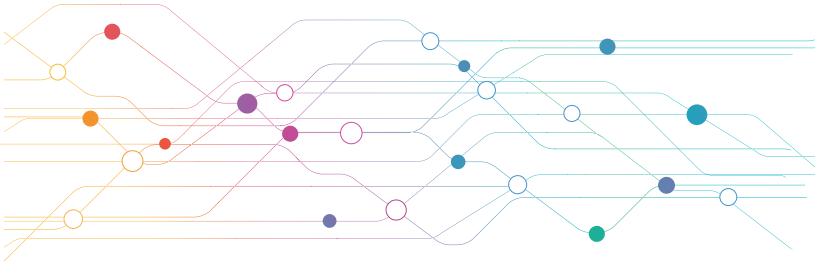

La société Unifiber - co-entreprise entre Proximus et Eurofiber - va déployer un nouveau réseau de fibre optique dans notre ville. Ce réseau apportera une meilleure expérience internet (télévision HD, connexion ultra-rapide et stable) à ceux qui le désirent. L'installation de la fibre est entièrement prise en charge par Unifiber.

Des techniciens sont en train de dresser une carte de la situation. Un plan d'installation sera élaboré en fonction. Cela nécessitera des ouvertures de voiries.

Unifiber a signé plusieurs accords de collaboration avec divers opérateurs de télécommunication. Les habitants seront contactés individuellement par ces opérateurs partenaires dès que la fibre sera disponible dans leur rue. Ils seront libres de choisir leur fournisseur d'accès internet.

www.unifiber.be

Plutôt que les technologies qui génèrent des ondes électromagnétiques, notre Ville favorise le câblage (principe de précaution).

Actuellement, la fibre qui relie l'administration communale d'Ottignies au service Travaux et à l'antenne de Louvain-la-Neuve est louée à la Sofico (qui gère environ 4000 km de cables).

"*L'objectif à moyen/long terme est d'implémenter notre propre fibre. Nos frais se limiteraient alors aux coûts d'investissement, nous n'aurions plus de frais opérationnels*", annonce le responsable du service Informatique de la Ville Pierre Richard.

NUMÉRIQUE

Dès la maternelle

Notre Ville consacre un budget annuel de 30.000€ pour équiper ses écoles d'outils numériques. Afin d'apprendre aux plus jeunes à les utiliser judicieusement.

Apprendre les langues, faire des recherches, s'enregistrer et se réécouter pour développer le verbal, filmer, photographier, mettre en page, dessiner… la tablette permet des apprentissages multiples.

Des tablettes à l'école : le diable en classe ?! Certains parents le pensent peut-être encore (« *les enfants sont tellement souvent devant les écrans* »), mais ils sont de moins en moins nombreux. Le numérique est partout, on ne peut plus s'en passer. Ce qu'il faut, c'est apprendre à l'utiliser correctement.

« *A l'école, on n'utilise pas les tablettes pour « occuper » les enfants. C'est un outil de travail et de découverte, lors d'ateliers limités dans le temps, pour un usage précis. On sensibilise aux dangers d'internet, on éduque aux médias… on apprend à être un bon utilisateur, acteur et pas seulement consommateur.* »

Chargée de projets numériques au sein de nos écoles communales depuis 2014, l'Ottintoise Valérie Wilmet - graphiste de formation - est fière du chemin parcouru par nos enseignants, pour intégrer l'informatique dans leur pédagogie.

« *Quand je suis arrivée, certains ne connaissaient même pas le fonctionnement de l'ordinateur. Il y avait bien un local informatique dans trois écoles, mais peu utilisé.* »

Un premier pas a été franchi à l'école de Limauges, qui proposait un projet scientifique. Un lot de tablettes y a fait son apparition dès la rentrée 2015. L'équipement des autres écoles s'est fait progressivement, en répondant à tous les appels à projets « Ecole numérique - Digital Wallonia », pour bénéficier de subsides wallons.

« *Depuis quelques années, la Ville investit un budget extraordinaire annuel de 30.000€ pour équiper ses écoles d'appareils mobiles, d'écrans, de projecteurs… ce n'est pas rien. Dans d'autres communes, on se contente d'un projecteur par école !* »

La Ville a aussi doté la plupart de ses enseignants d'un ordinateur portable.

Valérie Wilmet gère le parc informatique des écoles, avec l'aide du service Informatique. Il faut continuer de répondre aux appels à projets, remplacer le matériel défectueux, veiller à ce que les demandes soient justifiées (que le matériel ne reste pas dans les armoires)… Elle a retravaillé les sites internet des écoles, qui avaient souvent été créés par les associations de parents.

Enseigner : aussi à distance

Aujourd'hui, les enseignants n'ont plus peur des outils. Ils peuvent solliciter la chargée de projets numériques à tout moment de la journée, pour une assistance technique, un accompagnement en classe s'ils ne sont pas encore à l'aise avec l'atelier numérique proposé aux élèves… ou pour réfléchir à un nouveau projet.

« *Au départ, je programmais des formations. Mais je me suis rendu compte qu'il valait mieux répondre aux demandes au cas par cas : elles diffèrent, selon les projets des écoles. Je mets les enseignants en garde contre les effets de mode. De nouveaux outils sortent régulièrement, ils ne sont pas toujours intéressants pédagogiquement.* »

La crise covid a bousculé les habitudes et imposé l'hybridation : les profs doivent désormais pouvoir enseigner en présentiel et à distance. Quel changement !

« *Pendant le confinement, la Fédération Wallonie Bruxelles a proposé un outil « Happy » où il était possible de mettre les cours en ligne. Il était assez complexe. Alors j'ai créé des « espaces classes » sur les sites des écoles, accessibles aux enseignants et aux parents/élèves. Ils ont très bien fonctionné à Blocry, ce qui a valu à l'école de remporter le 2e Prix Reine Paola pour l'Enseignement* (NDLR : 4000€ à la clé), *en 2021.* »

D'autres écoles ont préféré opter pour des murs collaboratifs en ligne, des messageries instantanées (le ClassDojo, sorte de Whatsapp de l'enseignement)… avec l'aide, toujours, de Valérie Wilmet.

« *La maturité acquise permet d'envisager d'aller plus loin : en initiant les élèves au codage/ à la programmation, dès l'école primaire. Une application Scratch permet de le faire de façon très simplifiée. Nos enseignants sont motivés, les élèves aussi.* »

Police connectée

Avant le développement de la plateforme policière « Focus », notre zone de police a bénéficié d'une application « Bulletin de Service Dynamique » conçue par le service Informatique de la Ville. Totalement innovant en 2018, ce « BSD » a été mis à la disposition de 7 autres zones de police, gratuitement.

Mise à la disposition de toutes les zones de police du royaume en 2020, par la police fédérale, la plateforme « Focus » regroupe un grand nombre de fonctionnalités très pratiques pour les policiers sur le terrain. Notamment un module « police maps », qui permet de voir toutes les personnes domiciliées dans un immeuble, s'il s'y trouve des armes ou des caméras de surveillance (déclarées !), si certains habitants ont eu maille à partir avec la police…

« *Toutes les bases de données sont intégrées, en lien avec le Registre National, dans un environnement sécurisé police. On peut trouver rapidement le portrait d'un suspect, partager des images et des messages, c'est un outil génial* », reconnaît le commissaire Jean-Nicolas Focquet, directeur de l'Intervention au sein de notre zone de police.

L'inspecteur Christian Derom effectue régulièrement des vérifications de domiciliation, à l'aide de sa tablette. L'occasion de belles rencontres, comme celle de la famille de Thomaz de Bossière, ravie de faire la connaissance de l'agent du quartier de La Croix, le 30 mars.

Focus propose aussi un module « Patloc » - qui oriente les patrouilles « au bon endroit, au bon moment », en fonction des sites à sécuriser (où des phénomènes criminels sont en cours, par exemple), des maisons inoccupées à surveiller, des événements… - et un module « Wocodo », pour faciliter le processus de domiciliation.

Bulletin de Service Dynamique

Notre zone utilise « Patloc » depuis janvier 2022 et utilisera « Wocodo » dès 2023.

« *Contrairement à d'autres zones, nous n'étions pas pressés d'utiliser ces deux modules, car dès 2018, nous avons eu la chance de pouvoir disposer d'une application Bulletin de Service Dynamique (BSD) développée en interne par le service Informatique de la Ville. Elle proposait deux fonctionnalités : la première, pour orienter les patrouilles ; la seconde, pour accélérer le processus de domiciliation. C'était très innovant.* »

A ce point que sept autres zones de police ont souhaité pouvoir l'utiliser : Nivelles-Genappe, Waterloo, Trieux, Arlon, Attert, Habay et Martelange, Ardennes Brabançonnes, Botha et Chatelet-Aiseau.

Domiciliation : en 1 jour parfois

Avant 2018, l'ensemble du processus de domiciliation se faisait par papier. Les nouveaux habitants se présentaient à l'administration communale, où un agent du service Population encodait leurs données. Le document papier était envoyé à la zone de police, puis remis à l'inspecteur chargé d'effectuer la visite de contrôle. Les documents remplis étaient renvoyés à l'administration communale…

« *C'était très lent* », reconnaît Jean-Nicolas Focquet. « *La numérisation a permis d'effectuer l'ensemble du processus en un seul jour pour les cas ne nécessitant pas de recherches.* »

Avant 2018, c'est aussi sur papier que les inspecteurs recevaient leurs ordres de missions, rédigés la veille, et rendaient compte du travail effectué.

« *Aujourd'hui, les équipes sont avisées en temps réel des missions à accomplir. La tablette les informe d'un lieu à sécuriser, d'une maison à surveiller… en fonction de l'endroit où elles se trouvent et à quel moment. C'est instantané, ça génère des statistiques… c'est vraiment « smart ».* »

La plateforme Focus ne sera sans doute jamais aussi parfaite que le BSD, que le service informatique adaptait en fonction des demandes de la zone. Ainsi, les citoyens qui sollicitaient la surveillance de leur maison étaient systématiquement informés des passages des patrouilles (ce qui était très apprécié), service que Focus ne propose pas.

« *Le BSD, c'était du « sur mesure ». Focus, c'est toute l'information policière dans le téléphone, pour toutes les zones : on ne peut plus s'en passer !* » ●

BEP ASSURCREDITS
New Insurance & Credit Experience

DL FINANCE devient BEP ASSURCREDITS
New Insurance & Credit Experience

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances

VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution

Visitez notre site **www.bepassurcrédits.be**

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES
010/41.40.99 - info@nd2l.be

FSMA 107/200A-cB

emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent

CRÉDIT FONCIER · Allianz · VIVIUM · GOFFIN BANK · AXA · AG · Record Crédits · CKV · elantis

NOUS PARTICIPONS À LA SEMAINE BIO !

LA bio SPHÈRE

Dans notre **magasin bio** vous trouverez

- plus de **200 références en vrac**
- des produits **locaux**
- une approche **bio** et **éthique**
- ouvert **7j/7**
- une **équipe engagée**

Lun : 13h-19h / Ma-Sa : 9h-19h / Di : 9h-13h

8, Blvd du Centenaire - 1325 Chaumont-Gistoux www.labiosphere.be

Au moment de boucler ce numéro du Bulletin, nous apprenons le décès de Nicole Wilkin-Lewalle, le 8 avril.
Ancienne conseillère communale, présidente de notre CPAS de 1977 à 1989, Nicole Wilkin-Lewalle a été à l'initiative du bénévolat à la clinique Saint-Pierre et s'est investie dans l'ASBL UTUC (Un Toit Un Cœur), lieu d'accueil de jour pour les amis de la rue, à Louvain-la-Neuve.
Elle était active au sein de la paroisse Saints Marie et Joseph de Blocry, dont elle aimait fleurir l'église. Elle s'est battue pour la concrétisation du projet d'habitat Kangourou dans notre ville, afin que les personnes âgées puissent mieux vivre chez elles, grâce à un voisinage bienveillant.
Nos condoléances à ses proches, notamment à sa fille Marie-Pierre Lewalle, l'actuelle présidente de notre CPAS.

31.339 habitants dans notre ville

Notre Ville comptait 31.339 habitants au 31 décembre 2021 (31.133 habitants au 31/12/2020) :

- **10.503** à Louvain-la-Neuve (10.434 en 2020)
- **10.173** à Ottignies (10.070 en 2020)
- **5.227** à Céroux-Mousty (5.213 en 2020)
- **5.436** à Limelette (5.416 en 2020)
- Nombre de naissances d'enfants domiciliés dans notre Ville : **259** (243 en 2020)
- Nombre de décès de personnes domiciliées dans notre Ville : **270** (266 en 2020)
- Nombre de mariages célébrés à Ottignies : **78** (71 en 2020)

Notre service Démographie ne dispose plus de statistiques relatives aux divorces. Nous en avions recensé 55 en 2020.

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 22 février.

La bourgmestre Julie Chantry demande aux conseillers d'approuver l'ajout d'une annexe relative au télétravail, dans le règlement du travail du personnel communal. Le télétravail sera autorisé un jour par semaine, à certaines conditions. Une évaluation sera faite dans un an, pour éventuellement passer à deux jours de télétravail/semaine.

Le conseiller Nicolas Van der Maren évoque les avantages et désavantages du télétravail, avant de qualifier le document de « non-abouti ». Si la possibilité d'augmenter le nombre de jours de télétravail est prévue, celle de revenir en arrière ne l'est pas. Les motifs de refus du télétravail ne sont pas indiqués non plus.

La bourgmestre accepte que le point soit reporté d'un mois, le temps d'analyser ces remarques.

AMAP Helia

La bourgmestre demande de voter l'octroi d'un subside compensatoire de 120€ à l'AMAP Helia (qui distribue des paniers de légumes bio à la Ferme du Biéreau et à la Ferme du Douaire), pour couvrir la redevance dont l'AMAP doit s'acquitter afin de pouvoir occuper le domaine public.

Plusieurs conseillers du groupe OLLN2.0-MR s'interrogent sur les critères pris en compte pour cet octroi. Les maraîchers, eux, doivent payer leur emplacement sur le marché. Est-ce équitable ?

Julie Chantry répond qu'il s'agit ici de la distribution de paniers précommandés, un système qui présente un intérêt public, puisque de nombreuses personnes privilégient le circuit court pour leurs achats. Au marché, les maraîchers profitent du passage d'une clientèle beaucoup plus large.

La conseillère Florence Vancappellen ajoute qu'il s'agit d'une initiative citoyenne, bénévole.

Unanimité.

Zone 30 à Céroux

Un point concerne la mise en zone 30 de Céroux. Suite à un avis négatif de la Wallonie, la rue Grand'Rue reste en zone 50. « *La tutelle a dit non, je trouve que ce n'est pas responsable d'un point de vue sécurité* », s'indigne l'échevin Philippe Delvaux, riverain de la rue Grand'Rue. Il relate comment il entend régulièrement, à toutes heures du jour et de la nuit, des coups de freins aux croisements des rues adjacentes à la rue Grand'Rue, qui sont toutes des priorités de droite.

Le conseiller Nicolas Van der Maren doute du bon rapport qualité-prix de cette mesure : on va équiper de panneaux « zone 30 » des rues où il n'est même pas possible de rouler à 20km/h ! Qu'on investisse plutôt dans la réfection des plateaux de la rue Grand'Rue, et qu'on y place un radar, puisque c'est là où les soucis se posent.

L'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer s'engage à monter un dossier, qui verra peut-être la tutelle changer d'avis pour la rue Grand'Rue. Le jour où tout Céroux passera en zone 30, on enlèvera les panneaux des petites rues pour les placer ailleurs.

« *Il conviendrait qu'on attende, pour éviter les dépenses inutiles* », estime le conseiller Jacques Otlet. « *Comment la police vérifiera-t-elle le respect de la zone 30 dans ces petites rues ?* »

« *On a un radar mobile* », répond l'échevin.

« *Dans six mois, je vous demande le rapport !* », prévient Jacques Otlet.

Le groupe OLLN2.0 s'abstient, les autres votent pour.

Prêt de matériel

L'échevin des Fêtes Benoît Jacob demande de prolonger jusqu'au 30 juin le règlement pour le prêt de matériel/les prestations des services communaux lors de l'organisation des fêtes et manifestations.

Le conseiller Nicolas Van der Maren remarque que la refonte du texte est annoncée depuis 2020. Il constate que

➜

les échevins qui dénonçaient publiquement la lenteur de leurs collègues dans certains dossiers, il y a peu, sont ceux qui demandent de reporter encore le vote du nouveau règlement !

L'échevin répond que le règlement a été renouvelé pour un an en 2021, et que l'important est de continuer à disposer d'un règlement pour les associations. Il promet que celui-ci, réactualisé, passera au Conseil de mars ou avril.

Unanimité.

Rue Brumagne réservée au jeu

L'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer demande aux conseillers d'approuver qu'une 3e rue de notre ville – la rue Escadron Brumagne, à Limelette – puisse être fermée les dimanches de mi-mars à mi-octobre, pour être réservée au jeu.

« *Ce dispositif mériterait d'être mieux connu, comme d'autres destinés à améliorer l'agréabilité des rues.* » le conseiller Stéphane Vanden Eede suggère un article dans le bulletin communal.

Comme lors des demandes précédentes, les conseillers du groupe OLLN2.0-MR considèrent que c'est un très mauvais signal donné aux enfants. « *La rue est un espace public partagé potentiellement dangereux, en aucun cas un terrain de jeu pour les enfants* », déclare le conseiller Jacques Otlet, qui ne comprend pas la motivation de cette demande, dans cette rue où la plupart des maisons - si pas toutes - comptent de beaux jardins. Il se demande aussi si un tel transfert de l'autorité publique à un particulier (celui qui signera la convention) est prévu par la loi, et ce qui se passera en cas de maladie de celui-ci : les barrières ne seront pas placées aux extrémités de la rue et les enfants y joueront quand même ? Cette personne doit s'engager à prendre toutes les assurances nécessaires, mais la convention ne prévoit pas qu'elle en apporte la preuve.

L'échevin n'est pas sûr qu'il n'y ait que les enfants qui veuillent réinvestir la rue. Les adultes peuvent aussi vouloir occuper un espace qui n'est pas celui d'un voisin. C'est une tendance, pas uniquement dans les villes. Il estime que c'est aux parents de prendre la responsabilité de ce qu'ils autorisent aux enfants. Quant aux assurances, il en va de la responsabilité du signataire.

« *Quel courtier va accepter de couvrir ce qui se passe sur l'espace public ? C'est une condition impossible à remplir. On a sans doute fait un copier-coller d'un autre règlement, qui ne convient pas ici* », juge le conseiller Stéphane Vanden Eede.

La bourgmestre suggère de passer au vote, puisqu'il est prévu que la convention soit d'application dès la mi-mars. Si nécessaire, le point repassera au Conseil. D'ici-là, le Collège éclaircira la question des assurances.

OLLN2.0-MR vote contre (7)/s'abstient (2), les autres votent pour.

Voitures partagées

Le groupe OLLN2.0-MR s'étonne du subside compensatoire de 10.950€ octroyé à l'ASBL Taxistop/Cambio pour l'occupation du domaine public par ses voitures partagées. L'objet de Cambio est tout à fait louable, mais ce subside - s'il était nécessaire au moment du lancement de l'initiative - est-il encore justifié, dès lors que l'ASBL dégage des bénéfices confortables ? Mettre un espace public à disposition est déjà un avantage.

L'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer répond que les bénéfices sont réinvestis dans l'achat de nouvelles voitures. Le subside permet de maintenir des coûts bas pour ceux qui souhaitent adhérer au système.

Le conseiller Cédric Jacquet doute que la Ville ait les moyens de subsidier une société privée qui fait des bénéfices, le budget communal n'étant pas dans une forme olympique.

« *Ce n'est pas cher payer, quand on sait qu'une voiture Cambio, c'est 15 voitures individuelles en moins sur le territoire* », signale le conseiller Stéphane Vanden Eede, en se souvenant qu'une autre ASBL (NDLR : l'autostop sécurisé VAP, qui disposait de plusieurs arrêts dans notre ville) a disparu, quand les communes ont arrêté de la soutenir.

OLLN2.0-MR vote contre (2)/s'abstient (7), les autres votent pour.

Gestion Centre Ville

L'échevine en charge des Affaires économiques Nadine Fraselle demande d'approuver l'octroi de plusieurs subventions, notamment à l'ASBL Gestion Centre Ville, pour son fonctionnement, l'organisation de Louvain-la-Plage, la gestion du marché de Louvain-la-Neuve…

Les conseillers Kayoux s'abstiennent, regrettant toujours que ce biréacteur ne fonctionne qu'avec un réacteur. « *On continue d'insister pour qu'une dynamique équivalente profite aux commerces d'Ottignies, Limelette et Céroux-Mousty* », déclare Stéphane Vanden Eede, qui souhaiterait voir Kayoux disposer d'un mandat d'observateur au sein du CA de l'ASBL. Le conseiller demande d'excuser Kayoux pour les propos tenus au Conseil de novembre 2019, qui jetaient le doute sur le fonctionnement de l'association. Depuis, Kayoux a obtenu les éclaircissements souhaités et se réjouit du fait que la GCV, très ouverte, est toujours disposée à venir en aide aux associations qui la sollicitent.

➜

Maltraitance animale

La Ville octroie une subvention de 3000€ à l'ASBL Sans Collier.

Le groupe OLLN2.0 souhaite connaître le nombre de chiens errants trouvés sur notre territoire, demande si la situation s'améliore, si les autres communes participent et pour quels montants.

Le conseiller Yves Leroy présidant cette association, il communique quelques statistiques : un animal recueilli coûte en moyenne 350€ à l'ASBL ; en 2021, notre police a déposé 11 animaux et nos habitants, 17. Ceci, sans compter les abandons. On totalise une centaine d'interventions/an.

Yves Leroy se renseignera sur la participation des autres communes. En attendant, il propose de guider une visite, pour les conseillers qui qui souhaitent découvrir le refuge. Unanimité.

Collectif des Femmes

Une autre subvention interpelle le groupe OLLN2.0. Il s'agit d'un montant de 850€ octroyé au Collectif des Femmes, pour la gestion du nettoyage de ses locaux.

« *Bien sûr on soutient les actions du Collectif, mais on les subventionne annuellement d'une autre façon. Alors que son budget dépasse le million d'euros, l'ASBL a-t-elle besoin de ce subside supplémentaire ?* », interroge le conseiller Cédric Jacquet. Son collistier Nicolas Van der Maren demande la liste des associations qui bénéficient d'un tel subside. « *C'est la seule, je crois. Les maisons de jeunes doivent aussi nettoyer leurs locaux. Et elles n'ont pas le quart de la moitié des subventions du Collectif des Femmes. Peuvent-elles vous solliciter également ?* »

L'échevine en charge des Affaires sociales Nadine Fraselle évoque une demande historique. « *Pour d'autres, on intervient dans le loyer ou les frais de fonctionnement. Je ne sais pas si c'est opportun de réfléchir de cette manière, en voulant tout comparer. Il ne faut pas lisser, avoir une vue théorique et stéréotypée des subventions aux associations. Au Collège, on évalue en fonction des besoins.* »

Nicolas Van der Maren répond qu'il est toujours opportun de réfléchir et qu'il faut des critères objectifs d'attribution des subventions. « *Si vous voulez diminuer la fiscalité, vous devez diminuer les dépenses. Soyez cohérents avec vos déclarations* », reprend Cédric Jacquet.

Kayoux remarque que semblables échanges ont déjà eu lieu il y a trois mois, d'où la nécessité d'avoir un vrai débat sur les subventions communales.

Le groupe OLLN2.0 vote contre (1) ou s'abstient (8), les autres votent pour.

Promotion des métiers techniques et technologiques

L'échevine en charge des Affaires économiques Nadine Fraselle propose une subvention de 4050€ au Cercle du Lac, pour son projet de valorisation des métiers techniques et technologiques auprès des jeunes demandeurs d'emploi. Elle signale que le taux de chômage des 20-24 ans est de plus de 20% dans notre ville. Le projet prévoit de mener une enquête auprès des entreprises, pour mesurer leurs besoins. Puis de provoquer des rencontres entre celles-ci et les demandeurs d'emploi, à l'hôtel de ville, dans les maisons de nos quartiers… Cela se fera en partenariat avec notre Plan de Cohésion Sociale, la Maison de l'Emploi et le CPAS.

Une excellente initiative pour le conseiller Jacques Otlet, qui conteste néanmoins la méthode. Mener pareille enquête et en promouvoir les résultats, c'est la responsabilité de l'association représentative des employeurs : pourquoi la Ville doit-elle subventionner ça ? Il considère qu'il manque un volet au projet : un partenariat avec les organismes formateurs (Forem, IFAPME…).

« *Ce n'est pas à nous de définir les missions de l'association professionnelle. Nous voulons mettre notre touche personnelle, sociale, dans ce projet. La formation, c'est l'étape ultérieure* », annonce l'échevine.

« *Quand, et avec quel montant ?* », demande le conseiller Nicolas Van der Maren.

L'échevine précise que la convention avec le Cercle du Lac doit durer un an. L'aspect formation viendra après. « *On établit les fondations d'une promotion des métiers techniques, il ne faut pas brûler les étapes.* »

La conseillère Nancy Schroeders signale que ce travail ne peut pas se faire sans les « Bassins emploi » du Forem.

Le groupe OLLN2.0 s'abstient, les autres votent pour.

Maison du Développement Durable

L'échevin en charge de l'Environnement Philippe Delvaux demande d'approuver l'octroi d'une subvention de 15.000€ à la Maison du Développement Durable. Une nouvelle équipe, dynamique, vient d'être installée (NDLR : elle compte, entre autres, l'ancienne éco-conseillère de la Ville Dorothée Hébrant).

Le conseiller Nicolas Van der Maren estime que le Conseil communal devrait pouvoir évaluer les actions de la MDD, en vue d'établir un nouveau contrat de gestion. L'échevin répond que chaque groupe politique a un représentant au sein du CA. « *Le contrat de gestion impose un débat en séance du Conseil communal* », reprend Nicolas Van der Maren. L'échevin s'engage à l'organiser dans les prochains mois. ●

Réduction de la fiscalité

Le Collège s'engage à diminuer la taxe sur les bureaux et agir sur la taxe déchets ménagers. Plusieurs règlements-taxes seront clarifiés.

Lors du Conseil communal du 22 février, le groupe OLLN2.0-MR a demandé le vote d'une motion pour officialiser les engagements du Collège parus dans la presse après la crise politique de fin janvier.

« *Vous avez promis un Plan de réduction de la fiscalité locale pour le 1er octobre, rien ne vaut un bon vote en séance du Conseil communal* », a sollicité le conseiller Cédric Jacquet (OLLN2.0-MR).

« *Cela n'a pas de sens de voter une motion qui nous invite à exercer nos missions de base. De grands projets doivent être concrétisés, réfléchir aux ressources fait partie des responsabilités du Collège* », a répondu l'échevine Nadine Fraselle (Avenir), avant d'annoncer que le Collège s'engageait à diminuer la taxe sur les bureaux et agir sur la taxe déchets ménagers. Certains règlements-taxes seront aussi clarifiés.

« *La Ville n'a pas voulu augmenter les taxes pour le plaisir, mais nous avons le devoir de rester réalistes. Il nous faut des moyens pour réaliser nos projets de maison de repos, nouveau commissariat de police, ouverture de crèches…* », a complété l'échevin Abdel Ben El Mostapha (PS). « *Les communes doivent supporter de plus en plus de charges, les nier serait du déni.* »

La bourgmestre Julie Chantry (Ecolo) a proposé de voter plutôt une autre motion, pour soutenir la démarche de réduction des coûts du traitement des déchets par l'intercommunale inBW.

Pas d'accord

« *Le record du monde de retournements de veste !* », a réagi le conseiller Cédric Jacquet. « *Les citoyens auront compris que vos déclarations dans la presse n'étaient que de la poudre aux yeux.* »

« *Vaudeville, 3e clap* », a ajouté Nicolas Van der Maren (OLLN2.0-MR). « *Vous nous demandez de demander à l'inBW ce que vous refusez de faire à la Ville !* »

L'échevin Abdel Ben El Mostapha a estimé que le Collège n'avait pas besoin d'une motion pour garantir qu'il va réduire la fiscalité. « *Cela fait partie des missions de base du Collège* », a insisté l'échevine Nadine Fraselle.

« *Vous avez besoin d'une motion pour aller discuter avec une intercommunale dans laquelle vous êtes partie prenante et dont un membre de votre Collège est le vice-président ?!* » s'est étonnée la conseillère Nancy Schroeders (OLLN2.0-MR).

« *Cette voix-là sera beaucoup plus forte si elle est portée par l'ensemble du Conseil communal* », a répondu la bourgmestre Julie Chantry.

Le projet de motion déposé par le groupe OLLN2.0-MR a été rejeté par 18 voix contre (Ecolo, Avenir et PS) et 2 abstentions (Kayoux). ●

Abdellah Taybi remplace Aurore Heuse

Le 22 février, les conseillers communaux ont acté la démission d'Aurore Heuse et entendu la prestation de serment de son remplaçant, le Néolouvaniste Abdellah Taybi, pour le groupe Avenir-cdH.

Aurore Heuse déménage dans une commune voisine, ce qui ne lui permet plus de siéger au Conseil a annoncé le président du Conseil Cedric du Monceau (Avenir-cdH), avant de faire l'éloge de la jeunesse en citant le poète Alfred de Vigny « Qu'est-ce qu'une grande vie sinon une pensée de la jeunesse exécutée par l'âge mur ? ».

Le conseiller Stéphane Vanden Eede (Kayoux) a évoqué un « funeste indicateur » au vu des nombreux jeunes contraints de quitter notre ville pour trouver à se loger à un prix accessible : entre 10 et15 élus se sont délocalisés, ces dernières années, il est urgent de mettre des mesures en place en terme de logement.

C'est une priorité des élus et services de notre Ville. Avec les difficultés qu'on sait, vu l'attractivité d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 29 mars.

Trois caméras viennent d'être installées dans la salle du Conseil, pour la retransmission en direct de celui-ci sur Youtube. Il y a encore quelques mises au point à faire, mais c'est un succès !

Comme il en a pris l'habitude, le président Cedric du Monceau entame la séance avec une citation : « *Ce qui manque aux orateurs en profondeur, ils vous le donnent en longueur* » (Montesquieu). On espère que la séance ne s'éternisera pas !

Accueil des Ukrainiens

La présidente du CPAS Marie-Pierre Lewalle fait le point sur les dispositifs mis en place par la Ville et le CPAS pour assurer un accueil de qualité aux réfugiés ukrainiens. A leur arrivée dans notre ville, les Ukrainiens sont reçus au Forum de l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve, où les premières démarches administratives sont accomplies, en présence d'interprètes, avant la répartition dans les familles.

« *Beaucoup d'hébergeurs se sont portés volontaires, c'est super !* », constate la présidente. « *Nous avons d'abord sélectionné ceux qui proposent un long temps d'accueil. On demande aux candidats de ne pas passer par d'autres filières que la nôtre, pour faciliter notre travail.* »

Et de rappeler le point de contact (en français) : accueil.ukraine@olln.be

L'échevine en charge des Affaires sociales Nadine Fraselle ajoute que notre Ville, « Commune hospitalière », a organisé une soirée d'information à l'intention des membres de la plateforme Commune hospitalière, de la plateforme des réfugiés et des hébergeurs enregistrés au CPAS, le 26 mars. « *Quelque 120 personnes ont répondu à l'appel* ». Des groupes de travail ont permis des échanges de bonnes pratiques, notamment sur les thèmes « Comment accueillir sans envahir ni être envahi », « Eviter la discrimination entre réfugiés », « Comment encadrer et aider au niveau des quartiers ». Un événement festif devrait avoir lieu en juin, à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés.

Avec la verve qui le caractérise, l'échevin en charge des Droits humains Abdel Ben El Mostapha se réjouit de cet élan de solidarité: « *On le fait, on l'a fait ; on l'a montré, on l'a démontré ; et je voudrais crier que réfugié = réfugié. Ukraine, Ukraine, Ukraine, c'est très bien, mais n'oublions pas les autres.* »

Télétravail, police…

Les conseillers approuvent à l'unanimité moins une abstention (Anne Chaidron) l'annexe relative au télétravail, dans le règlement de travail du personnel communal. « *Avec un seul jour de télétravail autorisé, il ne va pas assez loin* », regrette la conseillère Nancy Schroeders, en évoquant le contexte énergétique et les difficultés de mobilité. « *Une administration communale n'est pas un organe qui se tourne facilement vers le télétravail* », répond la bourgmestre Julie Chantry. « O*n a préféré être prudent en commençant par un jour. On fera une évaluation dans un an, pour éventuellement décider d'augmenter.* »

Une moto, six scooters et un vélomoteur - que la zone de police n'utilise plus - seront vendus aux enchères. « *Une vente ouverte aux citoyens d'Ottignies-Louvain-la-Neuve* », précise la bourgmestre. Le conseiller Gérard Vanderbist constate que ces véhicules ne sont plus utilisés depuis 2 et 5 ans, et que certains ont roulé moins de 400km : « *Pourquoi ne pas les avoir vendus plus tôt ? Avec le temps, ils ont perdu de leur valeur.* » Julie Chantry posera la question à la zone de police. Unanimité.

Les conseillers OLLN2.0-MR et le président Cedric du Monceau s'abstiennent au sujet de la convention de coopération à passer avec l'intercommunale IPFBW pour un achat groupé de capteurs de mesure du taux de CO_2. « *140 capteurs seront posés dans les bâtiments scolaires, 10 au service Travaux* », annonce l'échevine de l'Enseignement Annie Galban-Leclef. L'abstention est justifiée par le fait que le projet de convention ne se trouvait pas dans le dossier soumis à l'examen des conseillers. L'échevine répond que les conseillers n'ont pas demandé ce document en Commission Affaires générales et qu'elle n'a pas l'habitude de travailler avec le service Marchés publics. Elle dispose à présent de la convention et peut la soumettre. Elle préfère que le

→

point soit soumis au vote, pour ne pas risquer de freiner le processus qui concerne aussi d'autres communes.

L'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer présente les subventions octroyées au Musée de l'Eau et de la Fontaine (pour la revalorisation des bâches de l'exposition Harry Fayt par des graffeurs), au Circokot (pour les Midis-Minuits de la Jongle'Rue), à la nouvelle ASBL Maïeusique (pour le Festival Archipel) et à l'Association des Habitants de Louvain-la-Neuve (pour le Trèfle à 5 feuilles). La conseillère Nancy Schroeders rappelle la demande de son groupe de pouvoir disposer d'un document « ligne de conduite » qui définit les choix politiques de la majorité pour l'octroi des subsides facultatifs, ceci dans un but d'équité envers toutes les associations. L'échevin s'engage à travailler à ce document.

Affaires sociales

L'échevine en charge des Affaires sociales Nadine Fraselle demande aux conseillers d'approuver le règlement relatif à l'octroi de subsides aux associations sociales, pour les exercices 2022 à 2025. Un budget de 25.000€ est réparti entre une trentaine d'associations, en fonction de points qu'elles cumulent. Ces points dépendent des publics auxquels elles s'adressent, plus ou moins larges. Elles doivent remplir un dossier, joindre les justificatifs de leurs dépenses… Le conseiller Stéphane Vanden Eede s'inquiète de la charge de travail qu'une telle démarche exige, pour les associations. La conseillère Nancy Schroeders s'inquiète aussi de la charge de travail pour le personnel communal qui doit analyser tous les dossiers. Elle regrette un saupoudrage et trouverait plus intéressant de définir une thématique annuelle, par exemple.

L'échevine répond qu'on n'a rien sans rien. Certes la démarche représente un gros travail, mais les associations ont besoin de ces subsides pour mener à bien leurs missions. Elle réfléchira à la possibilité de définir une thématique annuelle, « *c'est une bonne idée* ».

Le conseiller Nicolas Van der Maren regrette que la thématique de l'égalité de genre ne soit pas prise en compte dans le règlement, « *alors que nous avons voté une motion pour lutter contre les violences faites aux femmes* ». 7 abstentions.

Nadine Fraselle présente ensuite l'action du Plan de Cohésion Sociale (lire l'OLLN Info n°234 de janvier-février), avant de demander aux conseillers d'approuver les subventions destinées à financer les activités de rencontre pour des personnes isolées et les activités d'intégration collective et de renforcement du sentiment d'appartenance. Le conseiller Nicolas Van der Maren remercie l'échevine et le service pour la clarté de la présentation, alors que son groupe se plaignait depuis longtemps d'une certaine opacité.

Lutte contre les coulées boueuses

L'échevin en charge de l'Environnement Philippe Delvaux évoque deux mesures de lutte contre les coulées boueuses en cas de fortes pluies : la mise en place de fascines et de bandes enherbées et/ou fleuries. Les conseillers sont invités à approuver un règlement relatif à l'octroi d'un subside annuel aux agriculteurs : de 800€/hectare pour des bandes enherbées, de 1200€/hectare pour des bandes fleuries. Trois conseillers du groupe OLLN2.0 MR s'abstiennent, en raison de l'avis négatif du directeur financier. « *Le crédit n'est pas inscrit au budget. Nous avons compris qu'il serait inscrit dans la 1ère modification budgétaire, qui n'a pas encore été soumise au Conseil* », justifie Nicolas Van der Maren. « *Dans la délibération relative au point de ce soir, il aurait fallu ajouter que le subside serait octroyé sous réserve du vote de la modification budgétaire.* »

L'échevin - qui a aussi la responsabilité des Finances et du Budget - reconnaît que si la modification budgétaire n'est pas votée, le règlement sera caduc en effet. « A*dopter le règlement rend implicite l'adoption du budget nécessaire* ». La modification budgétaire devrait être soumise au Conseil de mai.

L'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha aborde quelques points relatifs à la future piscine de Blocry. Le conseiller Stéphane Vanden Eede regrette qu'il faille cliquer 8 fois, sur le site internet de la Ville, avant de trouver des informations sur l'enquête publique en cours. Il faudrait en faire davantage la publicité, vu l'importance de ce projet.

La bourgmestre Julie Chantry admet que la page qui réunit l'ensemble des avis d'enquête n'est pas facile à trouver. « *Mais pourquoi cette enquête-là apparaîtrait-elle à un autre endroit que les autres, celle relative au projet du château de Limelette par exemple ? On travaille à améliorer l'ergonomie du site, on a aussi mis des informations sur notre page Facebook.* »

Citoyenne d'honneur

En fin de séance, le Conseil décerne le titre de citoyenne d'honneur à Marina Ovsyennikova (lire page suivante). ●

Marina Ovsyennikova, citoyenne d'honneur

Réunis le 29 mars, les conseillers communaux ont décerné le titre de citoyenne d'honneur de notre ville à la journaliste et productrice russe qui est apparue avec une affiche « Pas de guerre, les Russes contre la guerre » en direct du journal télévisé de la télévision d'État.

« *Pour soutenir tous ceux et toutes celles qui se lèvent, en Russie ou ailleurs ; pour envoyer un signal clair vers tous ceux et toutes celles, en Russie ou ailleurs, qui trouveront force et courage dans notre élan de solidarité.* »

Le conseiller Kayoux Stéphane Vanden Eede avait ajouté un point à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 29 mars, pour demander à l'assemblée de décerner le titre de citoyenne d'honneur de notre ville à la journaliste et productrice russe Marina Ovsyennikova. Les images de son intervention en direct du journal télévisé de la chaîne Channel One, pour protester contre la guerre en Ukraine, ont fait le tour du monde.

Le conseiller a rappelé comment notre Ville est une des communes wallonnes les plus engagées en matière de droits humains, depuis plus de 30 ans. Elle a été le fer de lance pacifiste pour soutenir la colombienne Ingrid Betancourt, la birmane Aung San Suu Kyi (quand elle était prisonnière politique), la belgo-nicaraguayenne Amaya Coppens et, très récemment encore, la prisonnière d'opinion iranienne Atena Daemi. A chaque fois, des femmes. Le plus souvent sous l'impulsion du groupe local 54 d'Amnesty International.

Les conseillers - qui avaient observé une minute de silence en début de séance, pour la paix et la liberté - ont voté la motion, à l'unanimité. L'ambassade de Russie en Belgique en sera informée.

La motion prévoit d'encourager la Province et les 26 autres communes du Brabant wallon d'adopter une démarche de soutien comparable. ●

Jean-Luc Glowacki, lauréat du travail

La bourgmestre Julie Chantry a remis un diplôme de lauréat du travail à Jean-Luc Glowacki, au début du Conseil communal du 29 mars.

M. Glowacki est vétérinaire à la rue de l'Invasion. Il a repris la clientèle du vétérinaire Ronsse, dont le cabinet était situé rue des Bouvreuils, en 1989.

M. Glowacki soigne les petits et les grands animaux : des chiens et des chats, mais aussi des ours, alpaga, perroquets, reptiles...

Il a été administrateur du Cercle agricole du Brabant, devenu l'Arsia, pendant 25 ans.

Il a fait trois mandats au sein de l'Ordre des vétérinaires : vice-président 5 ans, secrétaire 3 ans. Il en est actuellement le président, mandat qui se termine en octobre prochain.

Il a été inspecteur suppléant (section vétérinaire) pour l'agriculture dans le Brabant wallon, pour le compte de l'Etat, et est encore chargé de mission pour l'Afsca.

La bourgmestre Julie Chantry a offert deux livres à Jean-Luc Glowacki: les fermes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Louvain-la-haut.

Il a toujours été passionné par son travail : parvenir à résoudre les problèmes que les gens rencontraient avec leur animal, surtout quand les problèmes étaient complexes et qu'il fallait faire des recherches pour trouver une solution.

Très applaudi, il a tenu à remercier son épouse et ses quatre enfants, « *qui supportent ça depuis des années* » !

Parc de la Source

Une ordonnance de police est entrée en vigueur le 24 février, pour assurer propreté, sécurité et tranquillité publiques, et réguler la consommation/détention d'alcool, dans le Parc de la Source et ses environs.

De nombreux jeunes ont pris l'habitude de se rassembler à Louvain-la-Neuve, dès l'arrivée des beaux jours. Aux abords du lac depuis longtemps, et de plus en plus, dans l'ensemble du piétonnier et au Parc de la Source.

Ces rassemblements réunissent des élèves provenant d'écoles secondaires de notre ville et des environs, voire aussi de plus loin, mineurs pour la plupart, qui ont tendance à consommer de l'alcool à outrance.

Plusieurs arrêtés et ordonnances de police ont été pris en mai et septembre 2021, pour interdire la détention et la consommation d'alcool par les moins de 16 ans sur le territoire de Louvain-la-Neuve, et pour assurer la propreté, la sécurité et la tranquillité dans le parc.

Las, le phénomène n'a pas disparu. Les rassemblements ont repris de plus belle, dès la fin de l'année dernière. Outre les nuisances sonores, les abandons de déchets et la consommation problématique d'alcool chez les mineurs, les forces de l'ordre sont confrontées à un phénomène grandissant de bagarres, provoquées par des bandes.

La bourgmestre Julie Chantry a donc signé un nouvel arrêté de police, le 18 février, pour imposer des mesures destinées à assurer la propreté, la sécurité et la tranquillité publiques, et à réguler la consommation/détention d'alcool dans le Parc de la Source et aux abords de celui-ci (rue de l'Union européenne, Cortil du Coq Hardi, Cour Durendal, Boucle de Roncevaux, rue de Bologne, rue du Marché Commun).

Les mesures ont été transposées dans une ordonnance de police, qui prévoit des peines en cas de non-respect des règles édictées et permet aux forces de l'ordre de verbaliser les contrevenants (sanctions administratives entre 25 et 350€). Cette ordonnance sera d'application jusqu'au 6 novembre (fin des vacances de Toussaint).

Les mesures

Les rassemblements restent autorisés pour autant qu'ils respectent les mesures suivantes :

- les déchets doivent être évacués par leurs propriétaires lorsque ceux-ci quittent le Parc de la Source ;
- La diffusion de musique non amplifiée est tolérée entre 10 et 22h (hors ces heures, toute forme de musique est interdite) ;
- La détention/consommation d'alcool est tolérée entre 10 et 22h (interdite hors ces heures) en semaine à l'exception du vendredi.
- Le vendredi, la détention/consommation d'alcool est tolérée entre 10 et 16h (interdite hors ces heures).

En cas de d'incidents perturbant l'ordre public (tapages, dépôts clandestins d'immondices...), la bourgmestre pourra décider d'interdire les rassemblements. ●

Visite d'Etat

Le président de la république d'Autriche, Alexander Van der Bellen, et la Première dame, Doris Schmidauer, ont effectué une visite d'Etat en Belgique, du 21 au 23 mars.

Le gouverneur du Brabant wallon Gilles Mahieu et notre bourgmestre Julie Chantry les ont accueillis à Louvain-la-Neuve, le 23 mars, pour une visite du musée Hergé.

Violences faites aux femmes

Des réunions régulières, pour mettre en place un plan d'action durable.

Le 18 mai 2021, le Conseil communal votait - à l'unanimité - une motion relative à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Un groupe de travail - constitué essentiellement de femmes, autour de l'échevin en charge des Droits de l'Homme Abdel Ben El Mostapha et de son secrétaire Denis Gillet - a été créé dans la foulée, pour mettre en place un plan d'action durable contre les violences faites aux femmes, le harcèlement de rue, le cyber-harcèlement... .

Composé d'une vingtaine de personnes - membres de la société civile incluant les associations engagées sur cette question, membres de l'UCLouvain (notamment des étudiant(e)s des kots à projets), membres de l'administration communale et élu(e)s - il s'est déjà réuni cinq fois, autour de la rédaction d'une brochure qui reprendra toutes les informations utiles pour les victimes de violences (comment réagir ? qui contacter ? ...) et sera diffusée largement. Il a aussi été à l'initiative de la projection du film documentaire #SalePute réalisé par Myriam Leroy et Florence Hainaut, le 13 mars à la Ferme du Douaire.

D'autres actions sont à l'étude, pour permettre la sensibilisation dans les écoles et dans les quartiers.

Servir d'exemple

« *Amnesty International est très sensible à cette question et multiplie les campagnes, notamment contre les violences conjugales* », explique Roselyne Buisseret, qui représente le groupe local 54 d'Amnesty dans le groupe de travail. « *Un sondage publié par Amnesty et SOS Viol en 2020 indiquait qu'une femme sur cinq a été victime de viol en Belgique. Pour dénoncer cette réalité, nous avons mené une action sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, en accrochant 5 robes à 5 tringles, en 2021. Et nous venons de collaborer avec le Centre culturel pour la représentation de la pièce « Un fait divers » à la Ferme du Douaire, le 26 avril. La comédienne Laure Chartier, victime d'un viol, a raconté le parcours qui attend les victimes quand elles portent plainte, comment elles sont considérées par les médecins, les flics, les juges, les amis...* »

Pour Amancay Egas Torres, du Collectif des Femmes, il était urgent de se mettre autour d'une table pour dégager des solutions concrètes. « *Nous organisons des manifestations depuis 2020, pour dénoncer les violences faites aux femmes notamment sur le campus. Grâce au mouvement #MeToo, les femmes osent parler. Mais les violences ne diminuent pas, au contraire. Le vote de la motion a montré l'engagement de notre Ville pour un changement. Il faut que notre démarche servie d'exemple pour d'autres communes, que nous arrivions avec quelque chose de concret au Fédéral, pour mettre la pression afin que les choses changent !* » ●

Egalité hommes/ femmes

Les élèves en 6e primaire à l'école communale de Limelette ont souhaité savoir comment les questions liées au genre sont traitées dans notre Ville.

« *Si vous étiez une femme, auriez-vous le même salaire ?!* »

Les élèves en 6e primaire à l'école communale de Limelette n'y ont pas été par quatre chemins, en interrogeant l'échevin Philippe Delvaux sur les inégalités de genre, le 15 mars, dans le cadre du projet « Le son d'enfants, l'émission radio des enfants qui s'engagent ».

« *Depuis le début de l'année, la classe de Caroline Bayet est en contact avec une classe d'enfants malvoyants/aveugles du centre Siloé de Comé, au Bénin* », explique Nathalie Delbar, animatrice de l'ONG Néolouvaniste Geomoun. « *Ils ont appris à se connaître en s'échangeant des capsules audio. Ils ont réfléchi à ce qui se passe autour d'eux, ce qui les touche, ce qu'ils aimeraient changer. Ensemble, ils ont choisi de traiter l'égalité hommes/femmes, garçons/filles.* »

En Afrique, les élèves ont monté des pièces de théâtre sur le sujet. A Limelette, ils ont traqué les clichés présents dans les magazines et inversé les rôles sur les photos. Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, filles et garçons sont venus en jupes à l'école… ce qui a suscité l'intérêt de la télévision et donc permis une belle médiatisation de l'initiative.

Après une animation par l'ONG « Le monde selon les femmes », les élèves de Limelette ont souhaité rencontrer un élu, pour savoir comment les questions liées au genre sont traitées dans notre Ville.

Autant d'hommes que de femmes

L'échevin Philippe Delvaux s'est fait un plaisir de répondre aux questions des enfants, lui qui souhaite instaurer une comptabilité genrée pour analyser les dépenses communales avec un autre regard.

« *Quand on finance un terrain de football ou de rugby, on sait que c'est une majorité d'hommes qui en profiteront. A l'inverse, le « Pass-Sports » de notre Centre Sportif Local Intégré (CSLI) séduit une majorité de femmes, grâce à la souplesse de la formule.* »

L'exemple a fait mouche : les élèves ont constaté que dans leur école, un planning prévoit des récréations « foot » et des récréations « jeux », pour que tout le monde y trouve son compte.

« *Il y a autant d'hommes que de femmes à la commune, mais les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel. Certains hommes demandent aussi un congé parental, pour pouvoir s'occuper des enfants. Nous sommes très ouverts à cela* », a expliqué l'échevin. « *Cela dit, certains services ne comptent que des hommes (ils sont six à l'Informatique) ou que des femmes (quatre à l'Environnement, six ou sept au Personnel).* »

Les enfants ont été ravis d'apprendre qu'ils connaissaient la seule femme qui fait partie des ouvriers communaux: elle est déjà venue effectuer des travaux de peinture à l'école.

Philippe Delvaux a rappelé que notre Ville était dirigée par une femme bourgmestre, pour la première fois de son histoire. « *Il n'y en a pas beaucoup en région wallonne. Cela n'a pas été facile pour elle, elle a dû trouver sa place et se faire respecter.* »

Quant à la question du salaire, l'échevin a été soulagé de pouvoir répondre par l'affirmative : le salaire des bourgmestres et échevins dépend du nombre d'habitants, pas du genre. ●

188 panneaux photovoltaïques

Sur les toits du garage et des ateliers de notre service Travaux.

La tempête du Sahara les a un peu salis, mais une bonne pluie devrait faire disparaître le sable, sur les 188 panneaux photovoltaïques (62kWc) qui viennent d'être installés sur deux toits de notre service Travaux.

« *Les toits du garage et des ateliers* », précise le responsable Energie de la Ville Arnaud Doffigny. « *Une 2e phase suivra, avec l'installation de panneaux sur les toits de la ferronnerie, de la menuiserie et des réfectoire/magasin. Au moment où les Communautés d'Energie Renouvelable (CER) seront effectives, pour pouvoir redistribuer l'énergie produite à notre environnement proche.* »

Ce ne sera pas pour cette année, mais tout a été prévu dans l'armoire de découplage.

Maximiser l'autoconsommation

C'est l'entreprise Klinkenberg, de Herstal, qui s'est chargée de l'installation, la semaine du 28 février (avec l'aide des ouvriers de notre service Voirie pour l'ouverture d'une tranchée d'environ 50m).

« *L'entreprise a veillé à ce que les différents câbles soient surélevés par rapport au revêtement du toit pour ne pas qu'ils baignent dans l'eau. Une précaution qui montre son professionnalisme.* »

L'orientation (42°) et l'inclinaison (15%) des panneaux a été étudiée de manière à ce que la production soit la plus longue possible, pendant la journée. On l'a estimée à 61.731 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique du service Travaux.

« *Nous ne pourrons malheureusement pas tout autoconsommer, une partie sera renvoyée vers le réseau, car les périodes de production seront parfois décalées par rapport aux périodes de consommation. Les panneaux vont fonctionner aussi le week-end, quand les consommations électriques sont presque nulles au service Travaux.* »

La régulation intelligente permettra d'optimaliser l'autoconsommation, en alimentant notamment les batteries des véhicules électriques (un 4e véhicule a été commandé) et le chauffage de l'eau chaude sanitaire, quand la production sera supérieure à la consommation du site.

« *Les batteries des véhicules feront office de stockage pour l'électricité produite. Afin de lisser au maximum les pics de consommation, elles ne seront rechargées qu'en cas de surproduction photovoltaïque. Si la journée n'a pas été favorable au niveau ensoleillement, les véhicules seront rechargés de nuit, à un pourcentage de batterie déterminé, afin de permettre leur utilisation le lendemain.* »

L'installation a coûté 70.000€ TVAC, entièrement à charge de la Ville. Au moment des études, le temps de retour sur investissement était évalué à 10 ans. Vu la flambée des prix de l'énergie, il sera certainement réduit !

Un écran, à l'Accueil

La réception RGIE (Règlement Général sur les Installations Electriques) a eu lieu le 16 mars. Les panneaux commenceront à produire dès la validation d'Ores et la pose du compteur d'injection.

Les visiteurs pourront visualiser la production grâce à un écran installé à l'Accueil du service Travaux. ●

Comme promis !

L'escalier qui conduit à l'administration communale, au Cœur de Ville d'Ottignies, est réparé.

Tout vient à point à qui sait attendre : l'expression est connue.

Notre service Travaux l'avait promis (lire l'OLLN Info n°234 de janvier 2022), l'escalier du Cœur de Ville d'Ottignies aurait ses nouvelles marches au printemps : 44 nouvelles marches, de chaque côté de la fontaine.

Elles y sont !
Grâce à quatre ouvriers de l'équipe Voirie.

Le chantier a démarré fin novembre, avec le démontage des anciennes marches en béton (d'un seul côté, pour maintenir l'accès). L'étanchéité a été réparée là où c'était nécessaire, et les nouvelles marches placées aux mois de mars et avril.

« *Ce sont des marches en pierre bleue de Wallonie. Elles ont été bouchardées (pour les rendre rugueuses, non glissantes) sur 6 cm de large, à l'avant, sur toute leur longueur* », détaille Philippe Binot, responsable technique « Infrastructures » pour le service Travaux. « *Des dalles podotactiles ont été installées au-dessus et en-dessous de l'escalier, à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes.* »

La fontaine au rapport

Le service Travaux s'est aussi penché sur la fontaine, au centre de l'escalier. Celle-ci n'a jamais vraiment fonctionné, il y a toujours eu des pertes d'eau.

« *Nous avons vérifié le fonctionnement des pompes et l'étanchéité de l'ensemble. Hélas, les résultats des tests ne sont pas bons* », regrette Philippe Binot. « *Les pompes fonctionnent, mais il va sans doute falloir refaire toute l'étanchéité. On ne peut donc pas garantir que la fontaine fonctionnera cet été.* »

On a les escaliers, c'est déjà ça ! Et nos équipes Plan vert mettront certainement tout en œuvre pour garnir la fontaine de magnifiques jardinières. ●

Bientôt les vacances

Vérifiez la validité de vos documents (carte d'identité et passeport).

Le prix des cartes d'identité varie. En procédure normale, comptez 22,70€ pour un adulte et 10,70€ pour un enfant.

Le prix des passeports s'élève à 85€ pour les plus de 18 ans, 40€ pour les autres (en procédure normale : 7 jours ouvrables). En cas d'urgence : 265/225€ (48h, à retirer à la Ville), 325/285€ (24h, à retirer au SPF Affaires étrangères à Bruxelles).

Une nouvelle photo est nécessaire, pour toute nouvelle demande. Le service Population dispose d'un photomaton.

Visite des « Mannen van 79 »

Quelque 9 « Mannen van 79 » de Leuven ont visité Louvain-la-Neuve, le 26 mars. Une tradition dans notre ville jumelle, depuis 1840 : les hommes nés la même année organisent des activités ensemble.

L'échevine en charge des Jumelages Annie Galban-Leclef les a reçus à l'Office du Tourisme-Inforville, où elle a rappelé l'origine du jumelage et s'est réjouie de voir qu'une rencontre touristique reprend après la pandémie : « *C'est de bon augure pour envisager de nouveaux échanges : culturels, sportifs…* »

Le guide de l'Office du Tourisme-Inforville Denis Ferir leur a présenté notre ville au départ de la maquette de Louvain-la-Neuve. Le groupe s'est ensuite rendu au musée Hergé, avant de terminer la journée par une balade au bois de Lauzelle.

Cité de la Paix

Bienvenue aux cérémonies patriotiques placées sous le signe de la Paix, le 27 mai.

● **A 13h :** commémoration de la libération des camps à l'Espace Saint-Remi (à côté de l'église d'Ottignies). 100e anniversaire de l'inauguration du 1er monument aux morts de la Grande Guerre. Belliqueuse et revancharde, cette version du monument sanctifiait la victoire sur l'ennemi plutôt que la paix retrouvée. Elle fut anéantie par les Allemands en 1940 et remplacée par le monument actuel. Découvrez l'histoire de ce monument, racontée par les membres de notre Cercle d'histoire CHAGO. À l'instar de Martin Luther King, « Cultivons la Paix » plutôt que la guerre, dès le plus jeune âge.

● **A 13h45 :** hommage au monument aux morts de Limelette (à côté de l'école communale de l'avenue de Jassans), suivi de l'hommage au monument de l'Armée Secrète (rue Escadron Brumagne).

● **À 19h30 :** concert de la Philharmonie Royale Concordia « La PRC fait son cinéma », en l'église d'Ottignies. Un concert ouvert sur un monde libre, polyculturel, réel ou fantasmé - associant films, dessins animés et séries télévisées - qui vous plongera dans une atmosphère de rêve. Participation financière libre : les dons seront reversés à une association au profit de l'Ukraine. ●

ⓘ 010 / 43 61 77

Les nouvelles de la Participation

Budget participatif : 19 projets

Un jury composé de 2 experts en transition écologique, 3 citoyens et un membre de l'administration communale choisira les projets lauréats, et le montant qui leur est dédié, parmi 19 projets citoyens déposés dans le cadre du budget participatif (30.000€) « Ma Ville en mieux » 2021-2022. A découvrir dans un prochain bulletin.

Dialoguez avec le Collège

Pour rappel, le Collège communal rencontrera les habitants de Limelette-Buston le 8 juin.
Faites part de vos questions avant le 8 mai :
participation@olln.be, 010 / 43 61 85

ⓘ rencontrescitoyennes.olln.be

Place du Centre

A la suite du questionnaire dédié à l'avenir de la place du Centre (lire l'OLLN Info de janvier-février 2022), deux ateliers participatifs se sont tenus en mars. Quelque 20 personnes y ont participé, tirées au sort parmi les un peu plus de 100 personnes qui avaient fait part de leur intérêt. Avec les résultats du questionnaire, les conclusions de ces ateliers seront parmi les principales sources d'inspiration des autorités communales pour le réaménagement de la place.

ⓘ www.olln.be/placeducentre

© Adélaïde Boodts

Une réalisation du 2e atelier pour l'avenir de la place du Centre.

Conseils consultatifs

Quatre Conseils consultatifs ont été (re)lancés, sur les thèmes suivants : Numérique, Personne en situation de Handicap, Participation, Aînés. Chacun s'est déjà réuni autour de sa feuille de route. « *La feuille de route reprend les objectifs que chaque Conseil se fixe, avec des actions qui en découlent, pour plus de clarté* », signale Adélaïde Boodts, chargée de la Participation citoyenne pour notre Ville.

ⓘ www.olln.be/conseilsconsultatifs

ENCART
ENSEIGNEMENT

L'enseignement communal

Ottignies-Louvain-la-Neuve

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Parents,

Par le biais de cette brochure, nous voulons vous offrir toutes les informations nécessaires afin de vous aider à choisir l'école qui conviendra le mieux à votre enfant.

Notre réseau communal est doté de 9 écoles de proximité, familiales et accessibles financièrement à tous par des services gratuits ou à prix très modiques. Nos repas scolaires ont été primés par la Wallonie car ils sont préparés avec des produits sains, de saison et locaux. Les 9 établissements scolaires ont des objectifs communs qui prônent une pédagogie qui donne aux élèves l'envie d'aller à l'école, d'apprendre et de développer harmonieusement leur potentiel.

Il faut souligner que la qualité de nos écoles communales est la résultante du professionnalisme du service enseignement, de la motivation et du dynamisme des équipes éducatives. Celles-ci veillent, sans cesse, à inclure les enfants différents, à intensifier la formation à la citoyenneté, aux droits humains, au vivre ensemble, à la multi-culturalité mais aussi à sensibiliser leurs élèves à l'environnement.

Nous voulons offrir à chaque enfant, quelle que soit sa condition sociale, la chance de réussir dans la vie et de devenir un citoyen épanoui, responsable et respectueux d'autrui. Grâce aux conseils de participation pour chaque école qui réunissent les parents, les enseignants et le pouvoir organisateur, le projet d'établissement est élaboré et évalué très régulièrement.

En octobre 2022, 8 écoles présenteront leur plan de pilotage dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. L'école des Coquerées à Céroux-Mousty avait lancé le sien en 2019, c'est-à-dire avant la pandémie, et a déjà effectué un bilan positif de son contrat d'objectifs à mi-parcours. A partir de la rentrée 2022 - 2023, suite à la réforme relative aux rythmes scolaires, le nouveau calendrier des congés scolaires sera d'application.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez également la présentation des 7 écoles de devoirs implantées dans divers quartiers de notre ville. Des bénévoles qualifiés épaulent les enfants de 6 à 15 ans dans leur cursus (soutien scolaire, organisation de leur travail, activités ludiques, sportives, culturelles, ...).

D'autres activités qui visent l'épanouissement sont également organisées lors de l'accueil extrascolaire des enfants de 2 ans ½ à 12 ans (avant et après l'école, durant les vacances,...).

L'Académie joue aussi un rôle important dans l'éveil à la créativité (musique, danse et arts de la parole) pour les enfants, ados et adultes.

Pour le confort des élèves, nous poursuivons la rénovation et l'extension de nos écoles en privilégiant, avec l'aide de la Wallonie la performance énergétique pour la qualité de notre environnement. Nous veillons également à la sécurité routière aux abords des infrastructures scolaires.

Je suis à votre écoute et à votre entière disposition si vous souhaitez de plus amples informations.

Belle rentrée scolaire le 29 août prochain et bien cordialement. ●

Annie Leclef-Galban
Échevine de l'Enseignement

ENCART
ENSEIGNEMENT

Neuf écoles aux projets pédagogiques variés

pour assurer, à chaque enfant, une solide formation de base et l'aider à devenir un citoyen épanoui et responsable

Des objectifs :

Très diversifiées quant aux projets proposés, nos écoles poursuivent toutes les mêmes objectifs et s'inspirent largement des différents courants progressistes et humanistes de l'éducation nouvelle. Les besoins de l'enfant sont ainsi placés au centre du processus d'apprentissage.

En plus de faire acquérir aux élèves des savoirs rigoureux, nos écoles se donnent pour mission de permettre à chacun de construire :

- la confiance en lui, en offrant des situations porteuses de sens qui aident l'enfant à prendre conscience de ses forces, de ses centres d'intérêts et de ses points d'ancrage,
- le goût d'apprendre, en acceptant l'erreur, en partageant ses savoirs dans un climat de confiance,
- les aptitudes relationnelles à travailler en équipe, en prenant des responsabilités et en développant des projets au sein de l'école,
- l'habitude de vivre dans un système démocratique, en favorisant l'engagement et en insistant sur le droit à la parole et à la participation,
- l'occasion de s'ouvrir sur le monde et sur sa diversité, en explorant l'environnement proche de l'école et en entretenant un lien étroit avec la nature.

C'est pourquoi toutes nos équipes éducatives ont pour objectif de favoriser l'épanouissement de chacun des élèves, en suscitant curiosité, questionnement, observation, manipulation, élaboration de synthèse et communication.

Un projet :

Pour assurer le développement personnel, hormis les savoirs et savoir-faire indispensables, les activités proposées par les enseignants visent à placer les enfants en tant qu'acteurs de l'éducation plutôt que consommateurs. Favoriser l'autonomie, soutenir l'esprit d'initiative, développer la responsabilisation forment la colonne vertébrale de nos projets.

La compétition n'est pas encouragée, mais une évaluation formative et positive est sans cesse proposée. Celle-ci vise à impliquer l'élève dans l'autoévaluation de ses apprentissages et à l'aider à se représenter son évolution et ses progrès.

Enfin, tout au long de l'année, des activités sont organisées en étroite collaboration avec les associations de parents et les familles : fêtes d'école, soupers et rencontres individuelles ou collectives au sein des classes permettent échanges et communication entre équipes éducatives et parents, mais aussi entre familles elles-mêmes. ●

ENCART
ENSEIGNEMENT

L'enseignement communal,

c'est aussi une série de services communs, pour la plupart gratuits ou à participation modérée :

- Des repas scolaires de qualité, chauds ou froids, qui font l'objet d'un cahier des charges sévère qui fait la part belle à la mise en oeuvre de produits frais, labellisés ou bio.
- Le transport scolaire gratuit pour les trajets domicile-école (demander les conditions d'inscription auprès des directions d'écoles).
- Une assurance « accident scolaire ».
- La gratuité des principales fournitures scolaires.
- De nombreuses sorties pédagogiques, culturelles, sportives, d'éveil à la citoyenneté et au respect de l'environnement pour lesquelles le principe constitutionnel de gratuité de l'enseignement obligatoire est assuré.
- Des ateliers d'éveil aux langues donnés par des maîtres spécialisés.
- Des cours d'éducation physique donnés par des maîtres spécialisés et des cours de natation en plus, confiés à des maîtres de nage.
- Le choix entre cours de philosophie et de citoyenneté et différents cours philosophiques : morale non confessionnelle ou religion catholique, islamique, protestante, israélite ou orthodoxe.
- Un éveil à l'informatique et aux usages numériques.
- Un projet pilote avec le centre PMS/PSE : une psychologue est présente de façon permanente dans nos écoles pour aider enfants, parents et enseignants à trouver des solutions dès qu'une difficulté est constatée.
- Un accueil extrascolaire le mercredi après-midi compris, gratuit une heure avant et après les cours.
- Des études surveillées gratuites (parfois en collaboration avec une école de devoirs). ●

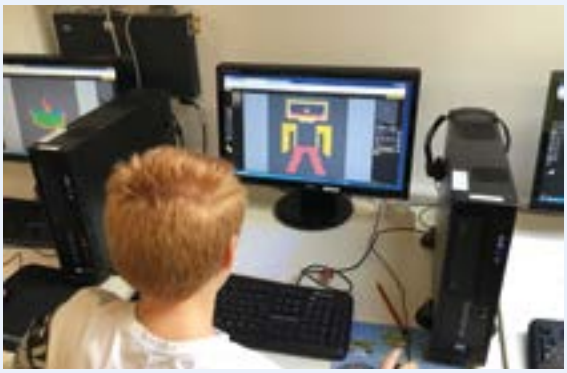

PERMETTRE À CHACUN D'ÊTRE ET DE DEVENIR, DE SE RÉALISER, PAR LE DÉVELOPPEMENT DE SES POTENTIALITÉS.

ENCART
ENSEIGNEMENT

Des écoles maternelles et primaires ouvertes sur leur environnement,

où découvrir le monde, apprendre en agissant, comprendre en expérimentant

S'ouvrir à la culture, s'exprimer, créer

L'initiation aux arts et à la culture constitue un fondement essentiel du développement de l'enfant car elle ouvre à l'expression de soi, sous toutes ses formes. C'est pourquoi nos équipes éducatives permettent cette ouverture à l'occasion de nombreux projets mêlant pratique des arts en classe, découverte d'œuvres et rencontre d'artistes. Ainsi, les enfants apprennent à exprimer leurs émotions, à les transformer, à les partager avec les autres.
Les collaborations sont nombreuses :

- créations et rencontres avec des artistes issus d'horizons très différents (danse, peinture, slam, conte, chant, vidéo, cinéma d'animation),
- visites de musées et d'expositions,
- invitation des Jeunesses musicales, participation aux séances de théâtre jeune public du Centre culturel d'Ottignies,
- organisation de spectacles et de concerts au sein des écoles,
- pratique de techniques variées dans les classes dès la maternelle et organisation d'expositions des œuvres réalisées.

Apprendre à respecter son environnement et à protéger la biodiversité

Nos écoles bénéficient d'espaces verts de toutes sortes : espaces de jeux, jardins didactiques, mares, vergers et potagers, plantations dans les cours de récréation… Outre le plaisir que les élèves éprouvent lorsqu'ils s'y retrouvent, ces espaces offrent également un nombre infini d'occasions d'apprendre. Ainsi, un simple jardin pourra permettre de :

- se rapprocher de la nature et apprendre à la connaître (plantation, observation d'insectes…),
- prolonger les classes vers l'extérieur, développer les conditions d'une véritable vie en nature,
- développer la socialisation, la collaboration et l'entraide, l'autonomie, à travers la vie au jardin,
- comprendre les phénomènes naturels par l'observation : animaux, végétaux, eau, air, sol,
- s'éveiller aux mathématiques et aux sciences par l'expérimentation et la manipulation,
- proposer des espaces de jeu : jeux symboliques, manipulation de matières, jeux moteurs,
- vivre et découvrir avec le corps : météo, mouvement, 5 sens,
- promouvoir une école en santé en laissant les enfants se mouvoir en liberté, s'aérer, prendre l'air,
- appréhender les enjeux écologiques liés au climat, à la pollution, envisager des pistes de solution,
- inviter à l'imaginaire et à la rêverie, dans un environnement apaisant.

ENCART
ENSEIGNEMENT

Une académie
de musique, danse et arts de la parole

S'épanouir et se développer par la pratique artistique, grâce à la formation dispensée à l'académie intercommunale de musique, de danse et des arts de la parole d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Court-Saint-Étienne, encadrée par des artistes-enseignants diplômés et certifiés par les meilleures écoles supérieures artistiques de Belgique et d'ailleurs.

Les cours se donnent dans une vingtaine d'implantations.

L'académie s'adresse à tous et offre un large éventail d'activités, dès le plus jeune âge :

- à partir de 5 ans, les enfants peuvent déjà participer à l'éveil corporel, musical et théâtral, faire de la danse ou du théâtre en initiation,
- à partir de 7 ans, les enfants peuvent également participer à la chorale, faire de la musique et accéder à la pratique d'un instrument (formation musicale) ou encore, faire de la danse classique ou contemporaine,
- dès 8 ans, il est possible de faire du théâtre et dès 12 ans, de participer à un ensemble instrumental (après 4 années de pratique d'instrument), faire de la musique de chambre (à partir de la qualification à l'instrument), suivre le cours de pratiques des rythmes musicaux du monde ou le cours d'improvisation musicale,
- à partir de 14 ans, il est également possible de suivre un cours de déclamation, de diction ou de chant d'ensemble (chorale) au niveau avancé (Chœur préparatoire de la Monnaie, Dylettanti) ou niveau débutant et moyen.

Les inscriptions sont ouvertes du 15 juin jusqu'au 30 septembre. Le droit d'inscription est démocratique, gratuit pour les moins de 12 ans. ●

Des humanités artistiques

Fruit de la collaboration entre trois écoles secondaires et l'Académie, les humanités artistiques sont accessibles aux élèves de la 3e à la 6e année et leur réussite est sanctionnée par la délivrance d'un certificat d'études secondaires supérieur (CESS). Les programmes sont conçus pour que l'élève puisse, en fin de parcours, choisir tout type d'études supérieures (artistiques ou non).

- **Humanités *artistiques plurielles***
  à l'ITP de Court-Saint-Etienne
- **Humanités *danse***
  au Lycée Martin V de Louvain-la-Neuve
- **Humanités *théâtre***
  - à l'Athénée Royal de Rixensart
  - au Lycée Martin V de Louvain-la-Neuve ●

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Académie intercommunale
Rue des Écoles, 32
1490 Court-Saint-Etienne
010 61 42 36
contact@acarts.be
www.acarts.be

ENCART
ENSEIGNEMENT

Un réseau d'écoles de devoirs dynamiques et créatives,

vers la réussite et l'égalité des chances pour tous, au sein du quartier

Avec le soutien pédagogique de la Ville, un réseau d'écoles de devoirs accueille vos enfants tout au long de l'année scolaire. Les enfants et les jeunes qui fréquentent les EDD ont entre 6 et 15 ans et sont issus de toutes les écoles. Certains élèves cherchent du soutien pour leurs difficultés scolaires dues notamment à une maîtrise plus fragile de la langue française, d'autres n'ont pas de difficulté particulière et cherchent simplement un endroit serein pour travailler dans le calme et la bonne humeur.

Lieux de rencontres et d'échanges implantés au sein même des quartiers, les écoles de devoirs sont encadrées par des bénévoles, appuyés par un personnel qualifié (enseignants, animateurs, éducateurs, logopèdes...). Ces équipes se donnent pour objectifs de rendre à chacun confiance en ses possibilités d'apprendre, de le rendre plus autonome, de le responsabiliser, de lui permettre d'acquérir des capacités d'organisation, afin qu'il puisse s'investir dans un projet et terminer ce qu'il a entamé, mais aussi de développer sa créativité et de valoriser la solidarité.

Les écoles de devoirs ne sont donc pas seulement « des endroits où l'on fait ses devoirs ». Plusieurs d'entre elles proposent ainsi, de manière plus ou moins régulière, des animations individuelles ou collectives : activités ludiques, créatives, sportives ou même des visites extérieures, où tous sont les bienvenus. En résumé, une école de devoirs, c'est un espace-temps encadré et des activités variées, ajustées aux besoins et aux intérêts des enfants et des jeunes ! ●

Envie de donner un peu de temps aux enfants? Rejoignez nos équipes d'animation en école de devoirs !

Infos et candidatures :
Coordination des écoles de devoirs
Espace du Coeur de Ville 2 - 1340 Ottignies
010 43 61 94 - edd@olln.be

7 écoles de devoirs au cœur des quartiers

● **EDD du Bauloy**
Clos Marie Doudouye 28 - 1340 Ottignies
Horaires : lun, ma, jeu de 16h15 à 18h
Infos : Elliot Herman - 010 43 61 97 - edd@olln.be

● **EDD de Limelette**
Avenue des Sorbiers 77a - 1342 Limelette
Horaires : tous les jours (horaires variables)
Infos : Imagimonde asbl - 0472 46 49 86 - contact@imagimonde.be

● **EDD de la Chapelle aux Sabots**
Avenue des Hirondelles 1 - 1341 Céroux-Mousty
Horaires : lun, ma, jeu de 16h30 à 18h
Infos : Le fil blanc asbl - 0475 75 73 16 - edd@olln.be

● **EDD du Biéreau**
Cour de la Ciboulette 16 - 1348 Louvain-la-Neuve
Horaires : lun, ma, jeu de 16h à 18h - me de 13h30 à 16h
Infos : AMO La Chaloupe - 0470 87 06 02 - courpouce@gmail.com

● **EDD de Lauzelle**
Rue Charles Loupoigne 27/001 - 1348 Louvain-la-Neuve
Horaires : lun, ma, jeu de 16h30 à 18h
Infos : Hadjili Mohamed Laïd - 0494 38 41 61 - edd@olln.be

● **EDD de l'Hocaille**
Place de l'Hocaille - 1348 Louvain-la-Neuve
Horaires : lun, ma, jeu de 16h30 à 18h
Infos : 010 43 61 97 - edd@olln.be

● **EDD de Mousty**
Chaussée de Bruxelles 35 - 1490 Court-St-Etienne
Horaires : lun, ma, jeu de 16h à 18h - me de 13h30 à 16h
Infos : AMO La Chaloupe - 0473 17 24 57 - courpouce@gmail.com

ENCART
ENSEIGNEMENT

Des vacances collectives au Centre de Loisirs Actifs

pour favoriser le développement d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire

Chaque année, la Ville organise des plaines de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans.

Fort d'une expérience de 50 ans, le Centre de Loisirs Actifs propose à votre (vos) enfant(s) des vacances collectives de qualité basées sur le libre choix d'activités.

Les équipes encadrantes entendent prendre en compte les intérêts et les envies de chacun, mais aussi leurs besoins et leur rythme dans tous les moments de la journée.

Notre projet pédagogique tend à réaffirmer le temps de l'enfance durant les vacances comme un moment privilégié de découverte et de respect du rythme de chacun… en opposition à une certaine conception de rentabilisation à outrance de tous les instants de la vie des enfants.

Dans les locaux réaménagés des écoles communales de Blocry et Mousty, les 3-5 ans s'émerveillent devant les nombreux coins à thèmes et les innombrables possibilités d'activités que leur offre le « Monde de CLA » : psychomotricité, jeux symboliques, ateliers créatifs, promenades, coin doux/lecture, pataugeoire…

Enfin, au programme des journées des 6-12 ans au Centre de Loisirs Actifs : activités dynamisantes, grands jeux, balades, piscine, ateliers créatifs et culinaires. Autant de projets individuels et collectifs qui prendront vie au fil des envies des enfants ! ●

ANIMATION VOLONTAIRE

Déjà en possession du brevet d'animateur-animatrice ou de coordinateur-coordinatrice de centres de vacances? Tu cherches une nouvelle expérience dans l'animation pour cet été ? Envoie ton CV ou demande le formulaire ad hoc. L'appel à candidature se clôture le 15 mai.

FORMATION D'ANIMATEUR-ANIMATRICE

Le CLA propose des formations à l'animation reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par l'ONE, permettant d'obtenir le brevet d'animateur-animatrice de centre de vacances. Ces formations sont ouvertes aux jeunes de 17 ans et sont organisées en collaboration avec les CEMÉA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active). Le stage pratique se fait durant l'été.

● Vacances d'été 2022

Plaine de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans
Dans les locaux des écoles communales de Blocry et Mousty
Du 6 juillet au 19 août
Inscriptions du 19 avril au 3 juin auprès du CLA
Infos: www.olln.be - 010 43 61 94

● Inscriptions et candidatures :

Centre de Loisirs Actifs (CLA)
Espace du Cœur de Ville 2 - 1340 Ottignies
010 43 61 94 - plainescla@olln.be

ENCART
ENSEIGNEMENT

La rentrée 2022-2023 aura lieu le lundi 29/08

Informations et demandes d'inscription jusqu'au mercredi 6 juillet et à partir du mardi 16 août par téléphone auprès des directions d'écoles

École communale maternelle de Céroux
MA PETITE ÉCOLE
Place Communale, 3
1341 Céroux-Mousty
010 61 22 78
direction@ecoledeceroux.olln.be
www.ecoledeceroux.olln.be

École communale fondamentale de Limauges
ÉCOLE SCIENTIFIQUE
Rue des Écoles, 8
1341 Céroux-Mousty
010 43 64 20
direction@ecoledelimauges.olln.be
www.ecoledelimauges.olln.be

École communale fondamentale de Mousty
ÉCOLE EN MOUVEMENT
Rue des Coquerées, 4
1341 Céroux-Mousty
010 43 64 30
direction@ecoledemousty.olln.be
www.ecoledemousty.olln.be

École communale fondamentale de La Croix
ÉCOLE EN NATURE
Chaussée de La Croix, 80a
1340 Ottignies
010 43 64 50
direction@ecoledelacroix.olln.be
www.ecoledelacroix.olln.be

École communale fondamentale d'Ottignies
ÉCOLE EN IMMERSION
Avenue des Combattants, 37
1340 Ottignies
010 43 64 00
direction@ecoledottignies.olln.be
www.ecoledottignies.olln.be

École communale maternelle de Blocry
ÉCOLE EN OUVERTURE
Rue Haute, 3
1340 Ottignies
010 43 64 46
direction.mat@ecoledeblocry.olln.be
www.ecoledeblocry.olln.be

École communale primaire de Blocry
ÉCOLE INTERCULTURELLE
Rue de l'Invasion, 119a
1340 Ottignies
010 43 64 40
direction.prim@ecoledeblocry.olln.be
www.ecoledeblocry.olln.be

École communale fondamentale de Lauzelle
ÉCOLE PARTICIPATIVE
Cour Marie d'Oignies, 23
1348 Louvain-la-Neuve
010 43 64 10
direction@ecoledelauzelle.olln.be
www.ecoledelauzelle.olln.be

École communale fondamentale de Limelette
ÉCOLE CRÉATIVE
Avenue de Jassans, 67
1342 Limelette
010 41 05 62
direction@ecoledelimelette.olln.be
www.ecoledelimelette.olln.be

Réseaux d'enseignement
non communaux

Vous avez découvert les écoles communales dans l'encart central de ce Bulletin. Voici les réseaux d'enseignement non communaux.

Enseignement public officiel fondamental de la Communauté française

● ATHÉNÉE ROYAL PAUL DELVAUX
www.arolln.be
Av. Bontemps, 2 - 1340 Ottignies
Tél : 010 / 42 04 30
Directeur : Frédéric **FRÉMY**

Enseignement public officiel secondaire de la Communauté française

● ATHÉNÉE ROYAL PAUL DELVAUX
www.arolln.be
› Av. des Villas, 15 - 1340 Ottignies - Tél : 010 / 42 04 15
› Implantation de Lauzelle : Rue de Clairvaux - 1348 Louvain-la-Neuve - Tél : 010 / 24 77 58
Préfète des études : Carole **STERCKX**

Enseignement fondamental libre

● COLLÈGE DU BIÉREAU
www.biereau.be
Rue du Collège, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010/45 03 06
Directrice : Françoise **EVRARD**

● ECOLE MARTIN V
www.martinv.be
Bd du Nord, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 83 41 45
Directeur: David **FORET**

● ECOLE NOTRE-DAME
www.ecolenotredamecerouxmousty.be
Av. des Iris, 14 - 1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010/61 41 18
Directeur : Nicolas **VAN PEEL**

● ECOLE SAINT-PIE X
www.ecolestpiex.be
Av. Saint-Pie X, 5 - 1340 Ottignies
Tél.: 010/41 45 98
Directeur: Eric **XHONNEUX**

Enseignement fondamental libre non-confessionnel

● PETITE ÉCOLE DES BRUYÈRES - ECOLE DES BRUYÈRES
www.bruyeres.be
Av. des Arts, 11 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010/45 16 66
Directrice section maternelles : Laurence **DUFRANE**
Directeur section primaires : Marc **GUIOT**

Enseignement spécialisé

● ECOLE ESCALE « ESCALPADE »
Enseignement spécialisé de type 4
(Enfants atteints d'un handicap moteur)
www.escalpade.be
Rue de la Ferme des Bruyères, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010/43 98 23
Directrice : Emilie **VICTOOR**

Enseignement secondaire libre

● COLLÈGE DU CHRIST-ROI
www.ccro.be
Rue de Renivaux, 25 - 1340 Ottignies
Tél.: 010/42 04 70
Directeur: Olivier **VAN HERSTRAETEN**

● LYCÉE MARTIN V
www.lmv.ucl.ac.be
Rue du Collège, 3 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010/83 41 00
Directeur : Damien **DEJEMEPPE**

plus d'infos

jusqu'à 470 km d'autonomie, 26 systèmes avancés d'aide à la conduite et nouveau tableau de bord openR de 774cm² avec intégration Google*

0 - 0 l/100 km · 0 - 0 g CO_2/km (WLTP)
contactez votre concessionnaire pour toute information relative à la fiscalité de votre véhicule.

Renault belgique-luxembourg s.a. (importateur), chaussée de mons 281, 1070 bruxelles, rpm bruxelles tva be 0403 463 679. iban be76 0017 8828 2195. * Google, Google Maps and Google Play sont des marques de Google LLC. informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur www.renault.be DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

RENARD fils DEPUIS 1953

www.renardetfils.be

RENARD & FILS
Av. Provinciale 51
1341 Ottignies

Baromètre cyclable 2021

Notre ville en tête du classement.

L'ASBL des cyclistes quotidiens GRACQ a communiqué les résultats de son sondage de novembre, auquel 13.500 personnes ont participé. Celui-ci livre un constat sévère sur le vélo en Wallonie : seules deux communes sont considérées comme « plutôt favorables » au vélo, tandis que 98 autres sont jugées « moyennement favorables » à « très défavorables ».

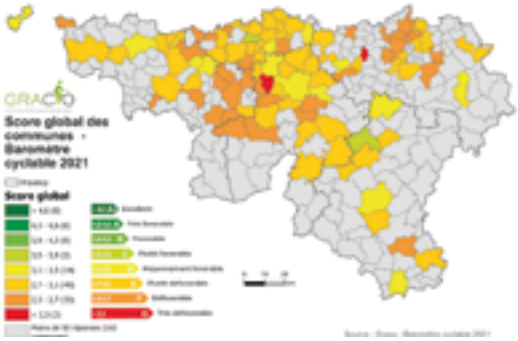

Cocorico, notre Ville arrive en tête du classement, avec Marche-en-Famenne.

« *On peut se réjouir que nos efforts ont été reconnus et sont appréciés. On peut voir dans le détail que nous faisons aussi bien que les villes françaises de même taille* », constate l'échevin en charge de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer. « *C'est le fruit d'un travail de longue haleine, avec d'abord 1.2 millions de travaux subsidiés à 50% pour le Plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY) 1, sans compter les travaux de la rue Haute. Avec aussi d'autres politiques, comme la convention passée avec Provélo et la concertation systématique mise en place avec le groupe local du GRACQ.* »

L'échevin annonce la poursuite des aménagements avec 1.6 millions avec le PIWACY 2, dont 1.2 millions de subsides. Cela devrait encore faire monter notre cote ! ●

ⓘ www.gracq.org

Nouvelle ligne express

Le TEC opérationnalise une nouvelle ligne de bus express Wavre - Louvain-la-Neuve – Gembloux : la E6. Cette ligne circule en semaine (toutes les 30 minutes en heures de pointe, 1 bus/heure en heures creuses) et le samedi (1 bus/heure). Elle compte 4 arrêts dans la cité universitaire : la ferme de Lauzelle, la gare des bus, le parc d'affaires et la rue de Rodeuhaie.

ⓘ LETEC.BE

Adoptez votre « Cyclottintois » !

Enfin les beaux jours ! Envie de parcourir la ville à vélo pour vos trajets quotidiens ou vos balades ?

Grâce au soutien de notre Ville, Pro Velo (en face de la gare d'Ottignies) vous propose d'adopter un « Cyclottintois » à un prix mini : 40€ pour 3 mois, 60€ pour 6 mois, 80€ pour 1 an.

Les Cyclottintois sont des vélos de ville classiques (pas électriques), confortables, entièrement équipés (cadenas, porte-bagages...), de la marque belge Oxford, aux couleurs de la ville.

Dès qu'il l'a loué, l'utilisateur dispose du vélo 24h/24, en toute liberté. La location peut être renouvelée. L'entretien est compris dans le prix de location.

ⓘ www.provelo.org/fr/page/ottignies-cyclottintois

Testez un vélo électrique

Pourquoi ne pas essayer une autre façon de se déplacer au quotidien ?

Pro Velo vous propose de découvrir le vélo électrique à votre rythme, pendant 3 mois. En bénéficiant d'un accompagnement et de nombreux autres avantages (assurance, cadenas, formation...). Le prochain départ de test aura lieu le samedi 11 juin.

Le prix du test du vélo et son « package mobilité » est de 225€ (=75€/mois). Ce montant est entièrement déduit en cas d'achat du vélo en fin d'expérience..

ⓘ www.provelo.org/fr/page/testing-velo-olln
Pour s'inscrire : /www.billetweb.fr/testingolln

PIERSON
c'est BON!
Assurances

Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette
Tél. +32 (0)10.41.42.43

info@piersoncestbon.be
www.piersoncestbon.be

Jean-Lou C'est Fou!

N° tel : 0497 25 35 44

HORAIRES
Du lundi au vendredi
11h30 - 14h00
17h30-21h00

Du samedi au dimanche
et jours fériés
17h30-21h00

ADRESSE
Parking de la piscine du Blocry,
1348 Louvain-la-Neuve

Vous souhaitez apparaître
dans ce bulletin communal ?

Contactez nous !

Philippe Musch
0488 260 541 - Philippe@baamagency.be

baam!
COMMUNICATION AGENCY

Stages externats
DEPUIS 2021 À OTTIGNIES
A l'Athénée Paul Delvaux

45 thèmes de stages de 3 à 14 ans
Sportifs, Artistiques ou Culturels

Mais aussi...
Un max de vacances pour les jeunes de 10 à 18 ans
cesam-nature.com ou 067 / 33 00 15

VOUS AVEZ UN DOUTE SUR VOTRE QUALITÉ D'ÉCOUTE ?
FAITES UN TEST D'AUDITION **GRATUIT !**

Audiologiste
Audio-Solutions
Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue Joséphine Rauscent 96
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. : 010.457.013
ou 0494 / 14 76 29

E-mail : info@audio-solution.be

WIDEX HIGH DEFINITION HEARING
signia

SOCIAL

Empathie, bienveillance

A la date du 14 avril, notre service en charge des Etrangers comptait 157 dossiers ouverts par des réfugiés ukrainiens dans notre ville. Candidats hébergeurs, merci de passer par la filière Ville-CPAS, pour faciliter la tâche des travailleurs sociaux.

Bienvenue. Traduit en ukrainien, le mot affiché sur les portes d'entrée de l'antenne communale de Louvain-la-Neuve informe les réfugiés qu'ils y seront bien accueillis.

Un nouveau groupe est arrivé le 6 avril en soirée, envoyé par Fedasil. Ils devaient être 20, ils étaient finalement 17. Beaucoup de personnes seules. C'est toujours un peu la surprise. Et ce n'est pas simple à gérer pour les assistantes sociales du CPAS chargées de répartir les Ukrainiens dans les familles d'accueil de notre ville.

Dès qu'elles sont informées de l'arrivée d'un groupe, les assistantes sociales ont quelques heures pour essayer de trouver les familles qui « matcheront » le mieux : des enfants du même âge, par exemple, qui pourront jouer et aller à l'école ensemble.
Les recherches se poursuivent et les candidats hébergeurs sont prévenus quand le groupe est effectivement là, parce que certaines familles annoncées n'y sont pas toujours, et d'autres y sont qui n'étaient pas prévues.

L'accueil et la répartition dans les familles s'effectue au 3e étage de l'antenne communale, dans la salle Forum. Des tables y ont été installées, une pour chaque cellule familiale. Des assiettes proposent des gaufres et autres frangipanes, emballées séparément par mesure d'hygiène. Il y a aussi des sachets de soupe, du café, du thé, de l'eau… tout ce qui peut apporter un peu de réconfort.

Des boîtes « Bienvenue en Belgique », récoltées par la chaîne de solidarité « « Guibertins »… mais pas que… », sont offertes aux enfants et aux mamans. Elles contiennent des petits cadeaux adaptés à l'âge : doudous, crayons de couleur ou marqueurs, petites voitures, vêtements, foulards, vernis à ongles, baume pour les lèvres…

On a pensé à tout !

Les premières démarches administratives sont accomplies (pour les demandes de permis de séjour) avec l'aide d'interprètes (deux personnes engagées par le CPAS, aidées par deux membres du personnel de la Ville, si nécessaire), avant la répartition dans les familles. Ces documents sont ensuite transmis à notre service en charge des Etrangers.
Les hébergeurs reçoivent des informations sur la suite de la procédure, les numéros de téléphone utiles, les endroits où les réfugiés peuvent obtenir des cartes de téléphone gratuites, l'aide médicale qui peut être apportée… Par la suite, ils peuvent toujours appeler le CPAS, s'ils ont des questions, ou simplement pour être rassurés.

« *Les échanges se font avec empathie et bienveillance. Chacun essaie de comprendre l'autre. Parfois, on peut se passer de mots : un regard, un sourire, un geste…* », constate Laurie De Vreese, l'une des assistantes sociales en charge de l'accueil.

Des jeux sont mis à la disposition des enfants. Il y a aussi un espace pour les jeunes mamans et leurs bébés : il est possible d'allaiter en toute discrétion, dans les isoloirs habituellement utilisés pour les élections. On a pensé à tout !

Notre service Travaux assure le volet « logistique » : le transport des Ukrainiens vers les familles qui ne peuvent pas venir les chercher à l'antenne communale, la mise à disposition de produits de première nécessité.
Les arrivants peuvent aussi voir un médecin, un vétérinaire…

157 dossiers, 200 Ukrainiens

A la date du 14 avril, notre service en charge des Etrangers comptait 157 dossiers ouverts par des réfugiés ukrainiens dans notre ville, certains concernant des familles. On estimait à 200 le nombre de personnes déjà accueillies.

Le CPAS a recensé quelque 200 candidats hébergeurs : merci ! Il a d'abord sélectionné ceux qui proposent un long temps d'accueil (minimum 3 mois).

La police se rend chez les candidats, pour s'assurer de l'honnêteté de leur démarche.

Tous les enfants de ressortissants ukrainiens peuvent aller à l'école.

Toute proposition d'aide bénévole (traduction, transport, collecte de dons…) est toujours la bienvenue. ●

accueil.ukraine@olln.be
www.olln.be/fr/actualites/faq-hebergement-ressortissants-ukrainiens

SOCIAL

Près de 60m³

Nos habitants ont confié leurs colis pour l'Ukraine au Comité des Fêtes de Wallonie, les 18, 19 et 25 mars au Douaire. Les colis ont été emmenés au Palais 11 du Heysel, le 6 avril, dans un camion mis à disposition par la Province. Merci pour votre générosité.

Notre Ville n'organisant pas de collecte pour l'Ukraine, le Comité des Fêtes de Wallonie s'en est chargé.

« *Des habitants nous sollicitaient pour savoir comment apporter leur aide. Le tout était de trouver un local où entreposer le matériel* », explique Gérard Vanderbist, pour le Comité des Fêtes. « *Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur la compréhension de la direction de la galerie du Douaire, qui a mis le grand local qui abritait le magasin Casa à notre disposition, gratuitement.* »

Le Comité des Fêtes a lancé un appel sur Facebook, pour annoncer une collecte de produits de première nécessité, les 18, 19 et 25 mars. L'appel a été entendu par nos habitants : ils sont venus en masse, pour apporter des langes pour bébé, savons, shampoing, mousse à raser, lampes de poche et frontales, piles, sacs de couchage et couverture, riz, pâtes, thé en sachets, café moulu, médicaments, bandages…

« *Nous avons suivi les recommandations de l'ambassade ukrainienne, en effectuant un premier tri. L'ambassade demandait aussi du matériel militaire, comme des casques, mais nous avons jugé que ce n'était pas le rôle du Comité de collecter ça ! Les habitants se sont présentés avec des caddies remplis. Une grande générosité.* »

Certains ont apporté des vêtements, ce qu'il n'était pas prévu de collecter au départ. Le Comité a quand même accepté les sacs, en se disant que ça ferait toujours des heureux, en Ukraine ou ailleurs.

Du civisme

Sandrine Denis et Dimitri Goossens, de Céroux-Mousty, sont venus déposer des colis les 18 et 19 mars. En s'inquiétant de savoir ce qui manquait le plus, avant d'aller faire les courses.

« *On est conscientisé, ça se passe à la porte de chez nous. Quand on a la possibilité d'aider, il faut le faire, c'est du civisme* », confiait Sandrine. « *Si le conflit venait à s'étendre, je serais heureuse qu'on me tende la main si j'en ai besoin.* »

Si le conflit venait à s'étendre… les quelque 20 bénévoles du Comité impliqués dans l'opération ont souvent entendu cette phrase.

« *Les gens sont inquiets. Particulièrement les personnes âgées, qui ont connu la guerre de 40 ou dont les parents en ont souffert* », remarque Gérard Vanderbist.

Dimitri Goossens nous a dit ses craintes, lui aussi : « *Personne ne peut dormir totalement tranquille pour le moment. Le conflit a déjà des répercussions économiques. Que va-t-il se passer demain pour les personnes précarisées ? Jusqu'où va aller l'escalade ? Bien sûr on espère que tout va s'arranger - l'espoir fait vivre - mais il ne faut pas être naïf.* »

Les membres du Comité ont écouté, encouragé, remercié… avec la bonne humeur qui les caractérise. Ils se sont aussi déplacés chez les personnes qui n'avaient pas la possibilité de se rendre au Douaire pour apporter leurs dons.

Au Heysel le 6 avril

Les colis ont été transportés au Palais 11 du Heysel, le 6 avril, à l'aide d'un camion mis à disposition par la Province, gratuitement. Une quinzaine de bénévoles du Comité des Fêtes ont aidé au chargement, dès 8h30.

« *Nous avons collecté près de 60m³ de dons, le camion devra faire deux trajets : un le matin, l'autre l'après-midi* », estimait Gérard Vanderbist au moment de l'embarquement. « *Nous suivrons à quelques-uns, en voiture, pour aider au déchargement là-bas. Un nouveau tri sera effectué avant le chargement des camions qui partiront en direction de la Pologne et de l'Ukraine.* » ●

Une maison pour les MENA

Des familles de notre ville ont créé l'ASBL HOMENA, dont le but est de lever des fonds pour offrir un 1er logement à des Mineurs Etrangers Non Accompagnés.

La Limelettoise Paule-Rita Maltier et le Limalois François Nef ont fait l'expérience merveilleuse, mais complexe, de l'accueil d'un jeune Afghan, Abdul Ali, depuis quatre ans.

« *Ali a quitté son pays à 11 ans. Il a mis 9 mois pour arriver jusqu'ici. Il a séjourné dans plusieurs centres avant d'émettre le souhait de vivre plutôt au sein d'une famille. C'est sa tutrice légale - Marcelline Cols, d'Ottignies - qui nous a mis en contact* », se souvient Paule-Rita.

Ali s'est parfaitement intégré dans notre commune - il a pratiqué le foot au sein du ROS, a découvert la boxe à Louvain-la-Neuve, s'est fait des amis... - et poursuit des études sociales à Namur. A bientôt 18 ans, il projette d'entamer des études supérieures, il en a la capacité.

« *Il vient d'obtenir un regroupement familial, cela fait partie des droits des enfants. Sa maman et cinq frères et sœurs ont logé chez François pendant une semaine - on avait installé des matelas au sol - le temps de faire les démarches nécessaires pour trouver un logement.* »

Aujourd'hui, toute la famille séjourne dans une chambre du centre de la Croix-Rouge de Jambes. Ali revient souvent chez ses parents de Belgique, pour étudier et dormir au calme, se faire gâter.

« *Puisque sa maman d'Afghanistan est là, il n'a plus de tutrice. Il se retrouve assistant social de sa famille, dont aucun membre ne comprend/parle notre langue. Il n'a pas de maison pour les héberger, il ne peut pas les nourrir. Le risque de décrochage scolaire est grand, face à tant de difficultés.* »

Objectif : 200.000€

Paule-Rita et François ont réfléchi avec d'autres familles d'accueil et de parrainage : comment lever des fonds, pour pouvoir louer ou acheter une maison qui servirait de 1er logement à des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA) ?

« *Pour que leurs familles puissent y séjourner lors du regroupement familial, ou pour qu'ils puissent y faire à quelques-uns l'expérience de l'autonomie (apprendre à cuisiner, faire la lessive...) à la sortie des centres. Pendant un an, renouvelable deux fois.* »

Une aide pas seulement immobilière. Le projet HOMENA comporte un volet « accompagnement » par les familles de Belgique, pour aider les jeunes à poursuivre leur projet scolaire, s'assurer de la réussite des envols.

Quelque 30.000€ ont été récoltés en trois mois (l'objectif est de 200.000€), grâce à l'implication de nombreux sympathisants : concerts, pièces de théâtre, marches parrainées... au profit du projet.

« *Nous avons trouvé une maison à louer, où la famille d'Ali pourra rester pendant un an. Le CPAS en assumera la location. Un groupe de bénévoles se met en place, en partenariat avec le Collectif des Femmes, pour encadrer l'installation, aider à créer du lien social avec le voisinage...* »

Une première évaluation (festive: drink, musique, témoignages des MENA...) est programmée le 22 mai à 18h, dans la Salle commune des petits cochons, rue Albert 1er, à Court-Saint-Etienne : bienvenue à tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur l'accueil des MENA. C'est gratuit, mais il faut s'inscrire. ●

wwww.homena.net - asblhomena@gmail.com

Chaque don bénéficie d'une déductibilité fiscale via le compte de Caritas Secours BE38-3101-1430-3472 et la communication 732212 homena.

Parents d'accueil

- **François Nef : « *Devenir le papa d'accueil d'Ali m'a permis de découvrir ce qu'est la paternité. C'est une belle expérience d'humanité et d'humilité, l'occasion d'apprendre beaucoup sur les différences culturelles. Je suis admiratif devant le courage, la volonté et la curiosité de ce jeune.* »**
- **Paule-Rita Maltier : « *C'est un carburant dans le moteur, pour aller un peu plus loin dans un engagement. Nous avons tout, à l'exception d'un monde juste. Accueillir un MENA, c'est l'opportunité de faire en sorte que ce monde soit un peu plus joli.* »**

Ristourne sur la consommation d'eau/électricité pour les familles à revenus modestes et octroi de sacs biodegradables et sacs bleus(PMC) - 2022

En vertu du règlement relatif à l'octroi d'une ristourne d'eau/électricité de 62,00 euros et celui relatif à l'octroi d'un rouleau de sacs biodégradables (25 l) et d'un rouleau de sacs bleus pour les PMC (60 l), approuvés par le Conseil communal du 29 mars 2022

- Le total des revenus annuels de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excèdera pas la somme de 20.292,59(*) euros (revenu globalement imposable – exercice d'imposition 2021–revenus 2020) augmentée de 3.756,71 (*) euros par personne à charge ou cohabitante (x 2 si handicap)
- Ne pas bénéficier de revenus de biens immobiliers (notamment n'être propriétaire que d'une seule habitation – unique bien – et y être domicilié, ...).
- Ne pas être redevable envers la Ville d'aucune taxe et/ou redevance échues quelconques
- Ces avantages ne sont pas cumulables avec la ristourne d'eau « familles nombreuses »
- Demande complète à rentrer pour le 15 juin 2022 au plus tard

(*) Intervention majorée – moyenne des plafonds année 2021 (BIM)

NOM, prénom : .....

Numéro National : .....

Rue ..... N° ..... Bte .....

Code postal ..... N° compte bancaire : BE .....

N° de tél. : .....

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus au 01/01/2022, déclare sur l'honneur que les revenus annuels cumulés de **tous les membres repris dans ma composition de ménage** ne dépassent pas 20.292,59 euros (revenu globalement imposable) augmentés de 3.756,71 euros par personne à charge ou cohabitante (x 2 si handicap)

Pour être recevable, la demande est accompagnée des pièces justificatives suivantes :

1) l'avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2021, revenus 2020 de tous les membres repris dans ma composition de ménage qui ne sont pas/plus à charge
2) une composition de ménage arrêtée au **1er janvier 2022** (Population : 010/43.61.30 – population@olln.be)

Suivant ma situation familiale :

3) attestation d'études pour les enfants de plus de 18 ans jusqu'à 25 ans ;
4) attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage.

Seuls les dossiers complets et rentrés pour le 15 juin 2022 au plus tard (par courrier ou déposés à l'administration communale ou par mail à ristournes@olln.be) seront traités.
Adresse : Administration communale, Service Activités et Citoyen – Affaires sociales, Espace du Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve - Renseignements complémentaires : 010/43.61.76.
Le formulaire est également téléchargeable sur notre site **www.olln.be/ristournes** ou à compléter en ligne à **https://olln.guichet-citoyen.be/e-guichet/**

Date et signature : .....

Ristourne accordée sur le montant de la facture de consommation d'eau aux chefs de famille nombreuses - 2022

Conditions d'octroi :

En vertu des règlement et modalités d'octroi, approuvés par le Conseil communal du 29 mars 2022 et précisés ci-après, il est accordé aux chefs de famille nombreuse une ristourne d'eau à valoir sur la facture régularisatrice de l'in BW en fin d'année. Dans le cas d'un compteur de passage, la Ville procèdera directement au remboursement :

Plafonds des ressources du ménage pris en considération (revenu globalement imposable de l'exercice d'imposition 2021 – revenus 2020) :

- 3 enfants à charge * (gratuité de 12 m³) : 55.360,00 €
- 4 enfants à charge * (gratuité de 16 m³): 60.760,00 €
- 5 enfants à charge *(gratuité de 20 m³) : 66.170,00 €
- 6 enfants à charge *(gratuité de 24 m³) : 71.580,00 €
- 7 enfants à charge et plus *(gratuité de 28 m³) : 76.980,00 €

** : un enfant handicapé compte pour 2*

- le ménage ne pourra pas bénéficier de revenus de biens immobiliers (notamment n'être propriétaire que d'une seule habitation – unique bien – et y être domicilié).
- Cet avantage n'est pas cumulable avec ceux accordés aux familles à revenus modestes.
- Demande complète à introduire pour le 15 juin 2022 au plus tard.

NOM, prénom : .....

Numéro National : .....

Rue ..... N° ..... Bte .....

Code postal ..... N° compte bancaire : BE .....

N° de tél. : ..... Facturation in BW: ❑ oui ❑ non

Habitant à l'adresse ci-dessus, déclare sur l'honneur que les enfants ci-dessous à charge font partie de mon ménage au 1er janvier 2022, et que l'ensemble de mes/nos revenus globalement imposables ne dépassent pas les montants fixés ci-avant.

1. .....
2. .....
3. .....
4. .....
5. .....
6 et plus .....

Pour être recevable, la demande est accompagnée des pièces justificatives suivantes :

1) le dernier avertissement extrait de rôle du ménage relatif à l'imposition 2021, revenus 2020

2) une composition de ménage **arrêtée au 1er janvier 2022** (Population : 010/43.61.30 – population@olln.be)

Suivant la situation familiale :

3) attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans jusqu'à 25 ans

4) attestation attestant du handicap de l'enfant

Les dossiers complets devront être rentrés pour le 15 juin 2022 au plus tard (par courrier ou déposés à l'administration communale ou par mail à ristournes@olln.be).

Adresse : Administration communale, Service Activités et Citoyen – Affaires sociales, Espace du Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve - Renseignements complémentaires : 010/43.61.76.

Le formulaire est téléchargeable sur notre site **www.olln.be/ristournes** ou à compléter en ligne à **https://olln.guichet-citoyen.be/e-guichet/**

Date et signature : .....

La Saison DES BBQ'S est ouverte, en...Faim !

AU MENU: VINS DE QUALITÉ, TENDRES GRILLADES,
MARINADES SAVOUREUSES ET ASSORTIMENTS ALLÉCHANTS

AD DELHAIZE Limal «Chez Darche» • Tél. 010 42 03 03

HORAIRE - ouvert tous les jours :

Le lundi au samedi de 8h30 à 19h • Dimanche et jours fériés de 8h à 12h

Consommation en baisse

La Ville poursuit ses démarches destinées à réduire la consommation de l'eau. Les efforts de nos habitants, entreprises, étudiants… se constatent à l'examen des chiffres.

« *La consommation globale d'eau est en baisse sur 10 ans dans notre ville, même si la population et les activités économiques ont augmenté.* »

L'échevin en charge de l'Environnement Philippe Delvaux ne cache pas sa satisfaction, en consultant le tableau qui reprend les consommations en m³ d'eau, dans chacune des entités d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : 1.836.628 m³ en 2021 pour 1.897.137 m³ en 2011, c'est la preuve que les habitants font des efforts pour réduire leur consommation.

« *Nos habitants, mais aussi les personnes qui travaillent ou étudient dans notre ville. Les parcs scientifiques comptent de nombreuses entreprises soucieuses du développement durable.* »

En 2021, on est revenu à des consommations proches des années d'avant Covid. « *Pour Louvain-la-Neuve, après la forte baisse de 2020 (due au campus vidé de ses étudiants et aux parcs d'activités économiques quasi à l'arrêt pendant une partie de l'année), la consommation se rapproche de la moyenne mais reste encore légèrement inférieure. Il s'agit plus que probablement de l'effet du télétravail* », précise Yves Renson, directeur du département Eau potable de l'intercommunale inBW.

Une ressource rare

L'eau fait partie des objectifs environnementaux, pour cette mandature communale.

« *La Ville continue ses démarches destinées à réduire la consommation : plantations moins demandeuses d'eau, demande de placement de citernes pour récolter les eaux de pluie lors de l'octroi des permis d'urbanisme…* », annonce l'échevin de l'Environnement. « *En parallèle, elle poursuit les actions récurrentes en matière de vigilance, protection et restauration de la qualité des rivières et des eaux souterraines.* »

D'autres thèmes se retrouvent aussi dans le Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité communale : des activités de sensibilisation, davantage d'espaces verts fauchés avec maintien de l'herbe au pied des arbres, poursuite des travaux d'égouttage, prévention des inondations, entretien des berges, balayeuses consommant moins d'eau… ●

Code postal	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2021 vs 2011
1341 CM	208 406	196 596	198 529	201 755	203 323	202 888	203 290	209 812	206 986	213 423	207 222	-1%
1342 - LI	211 668	200 714	199 164	202 595	204 231	213 371	212 519	198 249	196 546	207 564	204 801	-3%
1348 - LLN	1 041 653	1 055 680	1 068 791	1 066 166	1 050 362	1 044 657	1 029 824	1 016 692	1 005 024	917 006	988 521	-5%
1340 - OT	433 399	416 271	406 871	418 091	413 949	432 220	438 162	444 345	446 079	440 195	434 063	0%
TOTAL	1 897 137	1 871 273	1 875 368	1 890 621	1 873 880	1 895 152	1 885 812	1 871 116	1 856 654	1 780 208	1 836 628	-3%

Eau potable

Les analyses commandées par l'inBW en février ont permis de s'assurer de l'absence de fibres d'amiante dans l'eau potable distribuée dans notre ville.

Plusieurs habitants ont contacté notre service Travaux suite à la diffusion, le 26 novembre, d'une émission Investigation de la RTBF consacrée aux canalisations en amiante-ciment utilisées pour la distribution d'eau potable.

Notre ville fait partie des 5 communes du territoire desservi par l'intercommunale inBW où le taux de canalisations en amiante-ciment utilisées pour la distribution d'eau potable est supérieur à 5% du réseau de la commune (14,38 % au 31 décembre 2020, pourcentage en cours de mise à jour pour intégrer les travaux effectués en 2021).

L'inBW a commandé des analyses à un laboratoire indépendant, pour rassurer ses clients : 12 prélèvements ont été effectués en février, dont 3 dans notre commune, à Limelette et Mousty.

Les résultats sont rassurants : aucune des analyses réalisées ne contient des fibres d'amiante. ●

Papillons

Découvrez comment les attirer dans votre jardin, en plantant des espèces végétales indigènes intéressantes pour leur alimentation.

Le vulcain est un magnifique papillon dont l'abondance fut remarquable en septembre/octobre 2021, à la suite de conditions météorologiques exceptionnelles (printemps pourri, été très pluvieux mais arrière-saison assez bonne). Son nom vient de ses couleurs dominantes : noir évoquant le charbon, rouge évoquant le feu. Vulcain est en effet le dieu grec du feu et de la métallurgie.

« *Comme tous les papillons, le vulcain ne pond ses œufs que sur une seule espèce de plante (ou parfois quelques espèces voisines). Cette plante est la banale ortie, cette mal-aimée qui a pourtant le mérite d'être la plante hôte de nombreux papillons (paon du jour, robert le diable…)* », explique le Limalois Yvon Leruth, qui proposera une matinée sur ce thème, le dimanche 22 mai à Limelette. « *Cette dépendance à l'ortie pour la reproduction contraste avec la diversité des plantes que butinent les adultes à la recherche de nectar (eupatoire chanvrine, salicaire, origan… en évitant les exotiques invasives comme le Buddleia).* »

Malheureusement, nos papillons sont menacés de régression, voire de disparition pour certaines espèces. Pour enrayer cette régression, des mesures peuvent être prises par les pouvoirs publics (à travers l'aménagement du territoire), mais aussi par les citoyens.

« *Chacun peut créer un espace à papillons dans son jardin, en plantant des espèces végétales indigènes intéressantes pour l'alimentation des butineurs. Ces espèces offrent également un intérêt esthétique et nécessitent peu d'entretien.* »

Au rond-point du Buston, le 22 mai

Pour en savoir plus sur ce type d'aménagements et sur l'accueil de la nature au jardin en général, participez à une matinée découverte au rond-point du Buston le 22 mai (à l'angle de l'avenue Demolder et de la rue du Moulin à eau, à Limelette).

Exposé à 9h30, suivi de la distribution de sachets de semences de fleurs des champs. Balade guidée entre 10h15 et 12h pour les plus motivés (prévoyez des bottes). C'est gratuit !

Ce rond-point bénéficie d'un aménagement spécifiquement orienté « nature » dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de notre Ville (lire page suivante).

Inscription (limitée à 25 personnes) : **environnement@olln.be**

Pesticides: ramenez-les dans les recyparcs et qu'on n'en parle plus !

Depuis 2016, notre Ville n'utilise plus aucun pesticide pour l'entretien des espaces publics et invite les habitants à faire de même dans leurs jardins privés.

S'il vous reste des emballages/bidons de pesticides vides, des fonds de bouteilles ou des produits périmés, ramenez-les dans les recyparcs.

Ces produits sont dangereux. Leurs emballages font partie des déchets spéciaux des ménages (DSM), qui doivent impérativement être traités par une filière spécialisée. Ils ne peuvent pas être jetés à la poubelle !

Merci de votre vigilance à ce sujet.

Rond-point expérimental

Des plantes sauvages aux qualités multiples, pour donner de l'émotion. Médicinales, comestibles, odorantes… découvrez-les chaque 1er mercredi du mois, au Buston.

Dorothée Hébrant et Yvon Leruth.

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ont adopté le rond-point du Buston (Limelette) avec le souhait d'y faire la part belle aux plantes sauvages intéressantes pour la biodiversité. Une vingtaine d'espèces en particulier (l'achillée, l'agripaume, la carotte sauvage, la centaurée des prés, la digitale, la mauve musquée…), mais beaucoup d'autres s'y développent également.

« *Pour le moment, j'y supprime les pissenlits. J'attends qu'ils soient en fleurs, car ils ressemblent comme deux gouttes d'eau aux chicorées, qu'il faut laisser celles-là ! Seules leurs fleurs permettent de les différencier : jaunes pour le pissenlit, bleues pour la chicorée.* »

Le Limalois Yvon Leruth veille sur le rond-point avec rigueur et poésie (non, ce n'est pas incompatible !). Fin connaisseur des oiseaux, plantes, papillons et autres insectes, il rêve de voir nos habitants aménager leurs jardins pas seulement avec le souci de l'esthétique.

« *Les plantes ont tant de qualités : médicinales, comestibles, odorantes… certaines sont aussi toxiques. Il est intéressant de les connaître, pour savoir comment attirer les oiseaux, les papillons, les abeilles… Je fais des essais de semis et je récolte, à la fortune du pot.* »

Le 1er mercredi du mois

Yvon Leruth a décidé de partager son savoir avec tous les amis de la nature, chaque 1er mercredi du mois (jusqu'en octobre), de 10 à 13h, au rond-point du Buston. En présence de Dorothée Hébrant, chargée de projets pour la Maison du Développement Durable (MDD).

Au programme : conseils pour les semis, récolte et distribution de graines sauvages, recettes de cuisine…

« *Les personnes qui nous rejoindront verront à quoi ressemblent les plantes, quand elles sont en fleur. La consoude, par exemple, avec ses fleurs en forme de clochettes, très appréciées par les bourdons. Elle est d'un dynamisme phénoménal, peu exigeante, mais il est difficile de la reproduire par semis, il faut plutôt diviser les pousses. En beignets, à la poêle ou à la friteuse, ses feuilles sont un régal. Avec de la mayonnaise ou encore mieux, du yaourt ! Plus simplement, dans la soupe. On l'appelle la sole du pauvre, en raison de sa forme. Elle est aussi intéressante en mulching au pied des tomates.* »

Cette année, le PCDN expérimente les semis de quatre espèces messicoles sur le pourtour du rond-point : le coquelicot, le bleuet, le chrysanthème des moissons et la nielle des blés. On espère un résultat très coloré ! ●

dorothee@maisondd.be

Inondations et pollution en hydrocarbures

Si les inondations de juillet 2021 ont occasionné de nombreux dégâts aux bâtiments et voiries, elles ont aussi fortement touché les jardins des particuliers.

Le printemps sera pour beaucoup l'occasion de réaménager leurs terrains.

La SPAQUE les accompagne dans leurs démarches concernant les suspicions de pollution des sols en hydrocarbures, lorsque l'intervention n'est pas prise en charge par l'assurance.

Pour rentrer une demande, les personnes concernées sont invitées à remplir le formulaire en ligne sur le site de la SPAQUE, jusqu'au 31 mai de cette année.

0800 24 220 (numéro vert, gratuit)
www.spaque.be

La faute au polypore géant

Ce champignon a accéléré le déclin des hêtres pourpres voisins des rues de Pinchart et de La Lisière, au Petit-Ry. Ils ont été abattus mi-mars et devraient être remplacés avant la fin de cette année.

Heureusement, il ne se trouvait personne en-dessous.

La tempête Eunice du 18 février a vu un des spécimen de la hêtraie perpendiculaire à la rue de Pinchart s'effondrer sur les terrains de deux habitants des copropriétés des Jardins du Petit-Ry.

L'expert forestier dépêché sur place a constaté que les racines de l'arbre étaient attaquées par le polypore géant, un champignon « opportuniste » qui profite de la faiblesse des vieux arbres pour accélérer leur déclin.

L'expert a examiné les autres arbres de la drève et constaté que plusieurs étaient attaqués, ce qui imposait l'abattage de l'ensemble à brève échéance, pour des raisons de sécurité et pour éviter de devoir le faire en période de nidification.

Le Département de la Nature et des Forêts (DNF) wallon ayant rendu un avis favorable, le Collège communal a délivré un permis d'abattage pour les 29 hêtres, moyennant la replantation d'un nombre d'arbres équivalent à celui abattu, avant la fin de cette année. « *Des essences feuillues, de préférence indigènes et résistantes à la sécheresse* » a recommandé le DNF.

« *C'est une décision très difficile que celle que le Collège a dû prendre en autorisant cet abattage, en rien de gaîté de cœur, mais bien pour des raisons de sécurité* », précise la bourgmestre Julie Chantry. ●

Un tunnel de saules

Le 14 mars, les 24 élèves en 3e maternelle à l'école communale de La Croix ont participé à une activité de plantation d'un tunnel de saules dans le jardin de l'école, avec les animateurs du Village du Saule de Braives.

Envahissantes!

La Wallonie vient d'organiser une enquête sur les espèces exotiques envahissantes.

Parmi les espèces exotiques envahissantes, les plus répandues en Wallonie sont l'ouette d'Égypte, la balsamine de l'Himalaya, la berce du Caucase, le raton laveur, le rat musqué et l'écrevisse signal.

Chez nous

Dans notre ville, la renouée du Japon se trouve malheureusement en de très nombreux endroits.

Jérémie Guyon, du Contrat de rivière Dyle-Gette, signale que la balsamine de l'Himalaya a été éradiquée sur le Pinchart, le Ry de Negry et le Ry Angon, ainsi que dans les jardins voisins. Elle n'est heureusement pas présente sur le Blanc-Ry, ni sur la Malaise. « *Aucune action n'a encore été initiée sur la Dyle. La gestion est en cours à Genappe, Ottignies suivra, dans le cadre de notre stratégie amont-aval* ».

La berce du Caucase a été éradiquée à la rue du Charnois, au Bois des Rêves et au Buston ; la gestion est en cours en quelques autres lieux de notre ville.

L'hydrocotyle fausse-renoncule a été éradiquée à Mousty et le myriophille du Brésil aux étangs du Buston : bonne nouvelle !

Ouvrez l'œil

Les rats musqués sont très présents dans notre région. S'ils vous causent des nuisances, vous pouvez demander une intervention au service de piégeage de la Wallonie : www.wallonie.be (rat musqué, dans le moteur de recherche).

Ouvrez l'oeil quant à l'apparition de nouvelles espèces exotiques envahissantes : ratons-laveur, ragondins, frelons asiatiques. Signalez rapidement vos observations : biodiversite.wallonie.be (invasives, encodage des observations), si possible à l'aide de photos. ●

Tom&Co
COURT-ST-ETIENNE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H À 18H30

SANS RENDEZ-VOUS

DOGWASH
Station de lavage canin | Tom&Co

Beauty
Trim- en verzorgingssalon | Tom&Co

TOILETTAGE SUR RENDEZ-VOUS

LIVRAISON À DOMICILE · LECTEUR DE PUCE · TEST QUALITÉ EAU · TOM&BEAUTY · DOG WASH · GRAVURE DE MÉDAILLES

Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne
Tel: 010/61 37 01 | www.tomandco.be
TOM&CO COURT-SAINT-ETIENNE

Centre Culturel
d'Ottignies - Louvain-la-Neuve

Présentation de la Saison 2022-2023

Mardi 10 mai à 19h

Réservations obligatoires
010 43 57 10
poleculturel.be

FD
Funérailles Debroux srl

Funérarium - Incinération - Fleurs en soie

Organisation de funérailles pour tout budget sur Ottignies et toutes régions

26 Avenue des Combattants - 1340 OTTIGNIES L-L-N
www.funeraillesdebroux.be

Tél.: 010/ 41 42 91

La Branche de Figuier By A.S

RESTAURANT ET TRAITEUR PALESTINIEN

POUR VOS DÉJEUNERS, DINERS, SOIRÉES, ÉVÈNEMENTS PROFESSIONNELS OU FAMILIAUX, NOTRE RESTAURANT S'ADAPTE À TOUTES VOS ENVIES.

Grand Rue 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
TEL - 010 24 66 16
www.branchedefiguier.be
info@branchedefiguier.be

30 années d'expérience

www.decoration-massart.be

Eric Massart

Artisan, peintre en bâtiment

Peintures intérieures & extérieures,
Façades, châssis, portes, volets, boiseries,
Tapissage,
Revêtements de sols (souples) et de murs,
Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au
0477/45 27 07
Chaussée de Bruxelles 128 D – 1300 Wavre

La décoration ... c'est ma passion !

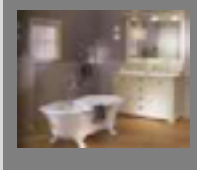

Devis gratuits

BD BERGER-DRAYE

CLÔTURES & PORTAILS

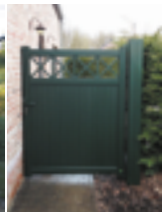

www.berger-draye.be - draye_vincent@hotmail.com
Rue aux Fleurs, 9 1341 Céroux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61

1er salon Sport Santé

Notre Ville et le Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées organisent un Salon Sport Santé, les 6 et 7 mai (vendredi de 18 à 22h, samedi de 9 à 18h), dans les infrastructures du CSLI (rue des Coquerées, 50A, à Mousty). Bienvenue à tous, particuliers et professionnels, l'accès est gratuit !

Vous pourrez vous renseigner auprès des animateurs d'une quinzaine de stands (Eneosport, marche nordique, Relais pour la Vie, Moovia, espace « zénitude », Cardio BW, Gymsana, Pass'sports du CSLI, Croix-Rouge...), suivre des conférences et participer à des activités.

Vendredi 6 mai

- à 19h30, conférence inaugurale, par Yves Coppieters, Docteur en médecine et Professeur de Santé publique (ULB)
- dès 18h : tests de condition physique, initiation au défibrillateur
- 19h30 : hatha yoga
- 20h15 : zumba

Petit-déjeuner diététique offert aux 50 premières personnes qui se présenteront à l'entrée du salon, le samedi matin !

Samedi 7 mai

Conférences : à 9h (Bouger au quotidien? Oui mais pas tous de la même façon, par Moovia), 10h (Fibrillation auriculaire, par le Dr Stéphan Chevalier, cardiologue), 11h (Sport et alcool, le duo impossible, par le Pr Marc Francaux de l'UCLouvain), 12h (Les bienfaits du mouvement dans l'eau, par Moovia), 13h30 (Vivre plus en bougeant plus... cela vous dit ?, par le Pr Marc Cloes de l'ULiège), 15h (Les pièges du sport sur ordonnance, par Gilles Goetghebuer, rédacteur en chef de Sport et Vie), 16h (Manger gagnant, avant, pendant, après le sport, par Charlotte Demaret, diététicienne), 17h (Combattre les troubles du sommeil, par Décathlon).

Activités Espace 1 :

9h: fitness, 10h: gymnastique douce, 11h: psychomotricité, 12h: yoga digestif, 14h: Gymsana, 15 à 17h: démonstration défibrillateur.

Activités Espace 2 :

9 à 11h: démonstration du jeu Lü, 11h: « escape game » question tabagique, 13h30: pilate, 14h30: « escape game » question tabagique, 15h30: tai chi, 16h30: yoga dos.

A l'extérieur :

14 à 16h: initiation à la marche nordique. ●

ℹ inscriptions : 010 / 61 15 25
sport-santé@csliolln.be

- Testez votre condition physique et participez à une collecte de sang.
- Stand animé et surveillé, pour les enfants.
- Lunch spécial « sport santé » à la taverne Le Tremplin, pendant le salon et la semaine qui précède.

Le fair-play à l'honneur

Merci au Hockey Club, au ROC et au ROS - nos clubs de hockey, rugby et football - d'avoir rappelé les valeurs positives du sport et l'importance de les respecter, lors des matchs des 12 et 13 mars.

Gorka Aguirre, président du LLN Hockey Club, et Thomas Walgraffe, président du Rugby Ottignies Club ROC.

Le fair-play se pratique toute l'année, dans les clubs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Néanmoins, il est toujours utile de rappeler les valeurs positives du sport et l'importance de les respecter. Ce pour quoi notre Ville et le Panathlon Wallonie-Bruxelles ont soutenu l'initiative du Hockey Club, du ROC et du ROS, de mettre le fair-play à l'honneur lors des matchs des 12 et 13 mars.

« *Le dialogue entre les clubs est très important, même si les challenges sont différents. On se rencontre régulièrement entre présidents, pour partager les bonnes pratiques* », explique Gorka Aguirre, président du Louvain-la-Neuve Hockey Club. « *C'est le ROS qui est venu avec l'idée d'une activité commune, le thème du fair-play s'est imposé rapidement. La Ville a pris la balle au bond et proposé un week-end du fair-play dans l'ensemble de ses infrastructures sportives.* »

Haie d'honneur pour les arbitres, équipes adverses applaudies, photos des équipes mélangées, bâches rappelant que le fair-play est un sport, distribution de badges offerts par le Panathlon… joueurs et supporters ont apprécié l'initiative.

« *Le fair-play fait partie de l'ADN du hockey et du rugby, c'est moins le cas du football. Nous apprécions le fait que le ROS s'intéresse à nos règles, pour les adapter et les appliquer à son sport. Dans l'autre sens, nous avons voulu savoir comment le ROS gérait son bar. On a toujours à apprendre les uns des autres.* »

Symbolique

L'échevin des Sports Benoît Jacob et les représentants du Panathlon Wallonie-Bruxelles ont donné le coup d'envoi de plusieurs matchs, le 12 mars.

« *Les comportements sur et en-dehors des terrains ne sont pas toujours exemplaires, d'où l'importance d'avoir des moments symboliques pour capitaliser sur ce que les clubs font toute l'année pour promouvoir le fair-play* », déclare Kolë Gjeloshaj, l'un des administrateurs du Panathlon.

Pour Séverine Brabander, ancienne présidente de la Ligue belge francophone de rugby, l'idéal serait de ne plus devoir en parler. Mais ce moment n'est pas encore venu, hélas. « *Même au rugby, un sport porteur de valeurs humaines fortes, nous devons rappeler l'importance du respect des règles, surtout sur les bords des terrains. C'est d'autant plus le cas que la discipline compte de plus en plus de pratiquants.* »

L'échevin des Sports rappelle qu'un espace fair-play expose quelques photos qui mettent en avant de beaux gestes sportifs, au Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées.

Championnat de Belgique

Les 7 et 8 mai, Louvain-la-Neuve vivra au rythme du hockey, en accueillant les finales du championnat de Belgique, hommes et femmes. Une grande fierté pour les 1350 joueurs (80 équipes) du Louvain-la-Neuve Hockey Club.

« ***La crème de la crème du hockey belge*** », annonce Gorka Aguirre, président du club. « ***Le public verra évoluer les joueurs de l'équipe nationale dans leurs clubs respectifs. Le spectacle sera grandiose.*** »

Près de 8000 personnes sont attendues. Les tribunes (3500 places) seront accessibles à des prix allant de 12 à 25€/journée (8 matchs).
Le championnat de Belgique de para-hockey se déroulera du 24 au 29 mai, dans les infrastructures du centre sportif de Blocry.

WWW.VELOFAMILIAL.BE

Magasin spécialisé en vélos cargos à destination familiale dans le Brabant Wallon

Ouvert uniquement sur Rendez-vous (via notre site web ou par mail)

Adresse: Rue Géry Everaerts 40 à 1300 Limal
Téléphone: 0493/94.61.27
Mail: info@velofamilial.be
Web: www.velofamilial.be

URBAN ARROW · KIFFY · followme · BIKE4B · VELOE · HASE BIKES

BABBOE · BICICAPACE · yuba · CARQON · tern · TRIOBIKE

Nos habitants publient

L'Ottintoise Olivia Herbigniaux publie Sous l'emprise d'un mythomane aux éditions Maïa. 17€. editions-maia.com

Olivia, 23 ans, a vécu pendant plus de sept ans une relation amoureuse intense avec un jeune homme de son âge. Petit à petit, des doutes se sont insinués dans son esprit sur l'authenticité et la sincérité de cette relation. Aidée par sa maman, elle a mis au jour divers mensonges – et, parfois, de savants stratagèmes – imaginés par son compagnon pour éviter de s'engager avec elle et opérer un changement de cap à 180 degrés. Jusqu'au jour où, aidée par des services spécialisés dans l'aide aux victimes, elle a réalisé l'ampleur de son drame...

Brocantes

- Rue des Fusillés/ rue du Ruisseau
Le 26 mai, de 9 à 16h
10€ l'emplacement
brocantedelaruedesfusilles@yahoo.com

- Avenue Georgin en fête (Limelette)
Le 5 juin
15€ l'emplacement
www.facebook.com/avgeorgin.be
www.avgeorgin.be
avenuegeorgin@gmail.com

- Pentecôte de Céroux
Le 6 juin
Ceroux.be

Stages en juillet

Le Musée de l'eau et de la fontaine (allée du Bois des Rêves, à Ottignies) programme deux stages « K'eau Lanta » en juillet. Durant une semaine, les aventuriers seront confrontés à de nombreux défis : orientation, tir à l'arc, parcours dans les bois, allumage du feu, épreuve des poteaux et bien d'autres !

Du 4 au 8 juillet pour les 9-12 ans ; du 11 au 15 juillet pour les les 6-8 ans, de 9 à 16h. 125€/enfant.

0470 / 67 20 55
reservations@lemuseedeleauetdelafontaine.be
www.lemuseedeleauetdelafontaine.be

Des activités pour nos aînés

Le 1er octobre est la journée internationale des personnes âgées. A cette occasion, notre Ville prévoit généralement des activités pour les aînés. Hélas, la crise sanitaire n'a pas permis l'organisation du programme de l'an dernier.

Nous espérons bien nous rattraper cette année, avec une conférence sur le « Home organising » (comment améliorer l'organisation de son logement en appliquant les conseils de professionnels du rangement) le 7 juin à l'hôtel de ville, une excursion à Huy le 12 juillet, une journée « initiation sportive » en août et la découverte de notre jumelle Leuven en septembre. ●

ⓘ activites@olln.be, 010 / 43 61 73

La fête du Bauloy

La Ville, la Maison du Développement Durable (MDD), les ASBL Habitat et Participation et Génération Espoir, le potager du Bauloy, le Bauloy collectif et le Tao du Phénix vous invitent à la fête des voisins du Bauloy (ouverte à tous), le samedi 14 mai, de 14 à 18h.

Au programme : atelier zéro déchet, atelier bombe à semences, bourse d'échange de plantes, atelier qi gong... Et spécialement pour les enfants : grimage, tournoi de mini-foot... L'après-midi se terminera par un concert et bal folk, avec le groupe 3,4.

Venez découvrir, explorer, échanger, rencontrer ou danser, dans une ambiance conviviale.

Adresse du jour : Maison de quartier, clos Marie Doudouye 28, à Ottignies.

Nature & Progrès

La section locale Brabant ouest de Nature & Progrès vous invite le samedi 21 mai, de 14 à 17h: conférence d'initiation aux Huiles Essentielles, suivie d'un atelier « fabrication de bougies parfumées aux HE ».

A la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies).

PAF: 12€, 10€ (membres Nature & Progrès). Talents acceptés.

ⓘ et réservations : 0474 / 42 46 18 (répondeur) ou brabantouest@natpro.be

Dimanche Autrement

L'Unité pastorale d'Ottignies - qui regroupe les paroisses de Limelette, Rofessart, Mousty, Ottignies, Céroux et Petit-Ry - organise une marche au rythme de l'hymne à l'amour, le dimanche 8 mai. Départ à 13h de l'église Notre-Dame de Bon Secours (Céroux). Clôture à 16h.

Une messe festive aura lieu à 11h, à Céroux également, et sera suivie d'un pique-nique. Bienvenue à ce « Dimanche Autrement »!

ⓘ https://upottignies.be

Eglises ouvertes

Plusieurs de nos églises participent à la 15e édition des Journées des églises ouvertes, les 4 et 5 juin. Renseignez-vous : https://openchurches.eu/fr

Curves®

Fitness pour femmes

Êtes-vous prête pour l'été?

Préparez-vous avec notre circuit de 30 minutes de renforcement musculaire!

Le circuit vous apportera :

- ☑ Une silhouette raffermie et tonifiée
- ☑ Une énergie décuplée
- ☑ Le contrôle de votre poids
- ☑ Plus de force physique
- ☑ Plus de souplesse et d'agiliteé
- ☑ Un sommeil réparateur
- ☑ Une meilleure gestion du stress
- ☑ Une augmentation de la libido
- ☑ Plus de Bonheur !

Prenez rendez-vous pour votre bilan de forme gratuit et beneficiez de 50% de réduction!*

Avenue des Métallurgistes 8A,
1490 Court-St-Etienne (A côté du LIDL)
Contact: 010/68 10 73 - 0470/86 18 40
email: cse@curves.be. www.curves.eu

SCANNEZ-MOI

*sur les frais de services pour un abonnement de 12 mois.

TRIBUNE LIBRE

Majorité

La solidarité, pourquoi, comment ?

Il y a un peu plus d'un an, nous nous permettions, dans ce même billet réservé à notre parti, d'émettre une constatation en forme de boutade (« La crise du corona : Un combat social (...iste) de la population »). Dans cette situation que nous n'avions pas choisie, vous avez retrouvé pour la plupart d'entre vous une attitude de vie un peu oubliée : se recentrer plus sur la proximité, arrêter de courir à tout vent, redécouvrir pour certains la vie en famille dans sa petite bulle restreinte, exprimer des gestes de solidarité.
La «Solidarité » fut d'ailleurs le maître-mot de tous les partis... Cette solidarité s'est heureusement surtout traduite par des gestes simples et désintéressés de la population.
Les événements de ces deux dernières années nous ont rappelé à quel point une partie de la population peut rapidement être fragilisée et que la solidarité entre les différents acteurs de la société reste une valeur primordiale et importante.
Le covid s'éloignait, nous allions pouvoir revivre, et enfin nous retrouver. Voilà que la pire des choses arrive à nos portes : la guerre. A nouveau le cœur parle, la solidarité se met en marche sans se poser de question.
Mais tous ces événements ne doivent pas occulter la réalité de notre quotidien proche.
Autrefois, les personnes qui s'adressaient en général au CPAS avaient subi un « accident de la vie », qui les faisaient basculer vers la précarité. A l'heure actuelle, autour de nous, de plus en plus de personnes font face à des difficultés financières, même si elles travaillent. Les fins de mois sont de plus en plus difficiles. Nous avons certes une ville où le logement social est bien présent avec plus de 10% du parc, permettant à bon nombre de citoyens de se loger correctement pour un prix raisonnable et adapté à leurs revenus. Toutefois, pour les autres, les loyers élevés du secteur privé fragilisent d'autant plus les faibles revenus et creusent encore plus le fossé des inégalités. L'augmentation du prix des énergies et des biens de premières nécessités vont creuser encore un peu plus le fossé social et accroître la précarité.
Ces personnes se heurtent également à des écueils multiples pour trouver des solutions au travers du dédale des formalités administratives.

Et le CPAS ?

Le rôle du CPAS est de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine (art 1er loi organique du 8/07/1976).
Cette phrase technique et banale cache en soi toute une multitude insoupçonnée de solutions. Non, le CPAS ce n'est pas que de l'aide matérielle en payant une facture. Le CPAS c'est aussi du conseil, de l'aide et de l'accompagnement pour vos démarches administratives (demande logements sociaux, aide aux familles...).

Pourquoi le CPAS n'est-il pas toujours sollicité ?

Un des freins les plus importants est la pudeur, voire un sentiment de gêne. Le fait de s'adresser au CPAS et d'étaler sa vie n'est pas simple. Il en faut du courage pour oser dire : je fais le maximum mais j'ai besoin d'aide.
Les personnes qui se trouvent dans une situation de besoin feront tout pour le cacher et s'en ouvriront difficilement. Il faut agir avec tact et discrétion dans le respect de la vie privée de chacun si l'on veut aider, voire accompagner.
Le CPAS est un service de première ligne au service de tous. Les interventions du CPAS ne peuvent être accordées que lorsque toute autre forme d'entraide n'est plus possible (par exemple l'entraide familiale parents-enfants). Elles sont subrogées à enquête sociale, menée dans un cadre légal bien défini et sont délibérées au comité spécial du service social pour approbation et activation. Tout cela dans un délai de 30 jours à dater de la demande.
Au-delà des problèmes matériels, le CPAS doit aussi être vu et mieux connu dans son rôle d'accompagnant social. Une de ses missions, souvent méconnue du grand public, est d'accompagner les seniors pour pouvoir les maintenir à domicile, avec le soutien de la famille. Dans le but de les aider à mener une vie sereine et paisible dans leur cadre de vie habituel.
Notre CPAS est en évolution constante, il s'adapte et doit sans cesse compléter son offre de services pour pouvoir aider toutes celles et ceux qui, chaque jour, s'adressent à lui...
Faire la promotion de toutes les missions du CPAS auprès des gens que vous côtoyez, c'est encore et toujours faire preuve de solidarité. Nous ne devons pas oublier que les générations passées se sont battues pour mettre en place ces mécanismes d'aide. Car tout un chacun peut, un jour, connaître un revers de la vie ou simplement avoir un besoin de soutien... ●

CPAS
Espace du Coeur de Ville, 1- 1340 Ottignies
010 43 65 11
contact@cpas.olln.be
Christian Jassogne, Conseiller CPAS PS

Une réduction de la fiscalité « symbolique » ?

Le début de cette année 2022 fut marqué par un épisode peu glorieux de la politique à Ottignies-Louvain-la-Neuve : un changement de majorité, annoncé, assumé puis avorté…

Si nous regrettons, tous partis confondus (je veux le croire), la tournure des événements, le maintien de la majorité s'accompagnait, en théorie du moins, de toute une série d'engagements au bénéfice de la population. Parmi ces engagements, le portefeuille des Finances devait passer d'un échevin Ecolo à un échevin Avenir (cdH) – au jour de la rédaction de cet article, ce changement n'était pas encore intervenu – pour la mise en place d'une fiscalité locale plus juste et une diminution visible des impôts. Faut-il rappeler que depuis la reconduction de la majorité en 2018, la partie communale du précompte immobilier et de l'impôt des personnes physiques a augmenté de façon significative ?! A cela s'est ajouté une révision cadastrale pour les propriétaires des logements les plus modestes et la création ou l'augmentation d'une série de taxes et redevances.

Les prenant au mot, et afin de tester la solidité de cet engagement en particulier, notre groupe OLLN 2.0-MR a demandé au Collège communal de confirmer cet engagement en votant une motion au Conseil communal du 22 février dernier - déposée par notre conseiller Cédric Jacquet - chargeant le Collège d'établir un plan de réduction de la fiscalité pour l'automne 2022 au plus tard (histoire de pouvoir en tenir compte dans le budget 2023). Il s'agissait de confirmer - plus officiellement que par effet d'annonce dans la presse - un engagement politique qui devenait un objectif majeur.

Le projet de motion déposé par le groupe OLLN2.0-MR a été rejeté par 18 voix contre (Ecolo, Avenir et PS) et 2 abstentions (Kayoux). A la place, on nous promettait tout au plus de diminuer la taxe sur les bureaux et d'agir sur la taxe déchets ménagers : un geste « symbolique »…

Des dépenses pas toujours justifiées

Entretemps, durant ce même Conseil, la Ville a dépensé plus de 121.000€ de subventions « saupoudrées » à diverses associations. Difficile d'obtenir une justification sur la ligne de conduite du Collège dans la distribution de ces subventions.

Encore plus difficile d'oser questionner la méthode et la pertinence de cette politique de subventionnement, puisque toutes ces associations contribuent (semble-t-il) à la vie de la communauté et à l'intérêt général, certaines se substituant à l'action publique (ce qui confirme l'échec de certaines politiques publiques, à tous niveaux de pouvoir).

Parmi ces associations, certaines sont pourtant des sociétés (de type « société anonyme ») dont le bénéfice est confortable. Pour d'autres associations, particulièrement bien staffées, la Ville va jusqu'à financer le nettoyage de leurs locaux (alors que de nombreuses associations nettoient, bien entendu, leurs locaux bénévolement) : un poids deux mesures en fonction des relations entre ces associations et le Collège ?

Les citoyens qui ont vu leurs impôts communaux augmenter et leur pouvoir d'achat diminuer - certains ont de plus en plus de difficultés à se chauffer, faire le plein ou même remplir leur frigo… - apprécieront à quoi servent leurs impôts.

Ne nous y trompons pas : il ne s'agit pas dans notre chef de remettre en cause la qualité du travail de terrain fourni par de nombreuses associations. Au contraire, nous devons les remercier pour ce travail qui supplée souvent à une carence de l'action publique. Ce qui devrait questionner le Collège.

Notre propos n'est ni plus ni moins qu'un souhait de voir la majorité respecter ses engagements et être capable de justifier l'opportunité de ses dépenses et la cohérence dans sa politique de subventionnement !

Pour le Groupe OLLN 2.0-MR
Nicolas Van der Maren
Chef de file

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
LE PAIN D'ANTAN
LA VOLONTÉ D'OFFRIR LE MEILLEUR
119C, avenue Provinciale
1341 Céroux-Mousty
010/ 395 003
Du lundi au samedi : 7h à 18h30
Dimanche et jours fériés : 7h à 17h
lepaindantan.be
SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR

Les commerçants du Douaire fêtent les mamans le samedi 7 mai et les papas le samedi 11 juin.

Venez jouer et gagner ...
des bouquets de fleurs, des bons d'achats, des pralines, des bouteilles de vin et de nombreux autres lots « surprises »*

*dans la limite du stock disponible

OTTIGNIES douaire CENTRE COMMERCIAL

DELHAIZE

Retrouvez-nous sur facebook – Centre Commercial du Douaire

Asbl les commerçants du Douaire – www.ledouaire.be